



Dysfonctionnement du système éducatif en Tunisie

La cause profonde du décrochage scolaire

A LA UNE

Coûts et dépenses en éducation en Tunisie

SECTEURS

Les secteurs clés stimulent la croissance des exportations tunisiennes

SOCIÉTÉ

Défis démographiques en Tunisie

CULTURE

Réouverture officielle du musée national du Bardo

ECOMONDO

The green technology expo.

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
7 - 10, 2023

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
ITALIE

Organisé par
**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future

En collaboration avec

ITA
ITALIAN TRADE AGENCY
madeinitaly.gov.it



ECOMONDO
.COM

E23

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°161 du 21 Septembre 2023



Dysfonctionnement du système éducatif en Tunisie : **La cause profonde du décrochage scolaire**

Ces derniers jours, le vol d'une agence bancaire à Kairouan, par un enfant de 10 ans a défrayé la chronique et suscité beaucoup d'émoi dans l'opinion publique...



Coûts et dépenses en éducation en Tunisie: **Entre l'illusion de la gratuité et la pression financière sur les familles**

Dans une étude qui vient d'être publiée par le FTDES sur le thème des «coûts de l'éducation pour la société, entre l'illusion de la gratuité et la pression financière sur les familles», le rapport souligne la gravité de la situation du système éducatif tunisien.



Emprunt national 2023 : **Le Trésor lève 1,024 milliard de dinars pour la 3e tranche**

Le trésor a réussi à lever 1,024 milliard de dinars pour la troisième tranche de l'Emprunt national 2023, dépassant ainsi, le montant initialement fixé à 700 millions de dinars...



Tunisie: **Transferts des Tunisiens et recettes touristiques, un pilier des réserves en devises**

Les transferts des Tunisiens à l'étranger et les recettes touristiques ont frôlé près de la moitié des réserves en devises de la Tunisie, selon les indicateurs financiers et monétaires publiés, vendredi par la Banque centrale de Tunisie (BCT).



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Les secteurs clés stimulent la croissance des exportations tunisiennes

Le déficit de la balance des paiements s'est réduit à fin juillet 2023, à 2814 millions de dinars (MD), selon les dernières données de la Banque centrale de Tunisie (BCT).



Défis démographiques en Tunisie: **Focus sur la protection familiale et l'éducation**

La ministre de la Famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, Amel Belhaj Moussa a souligné, dans l'allocution de la Tunisie au 5ème Sommet démographique de Budapest, l'attachement de la Tunisie à son rôle social...



Dysfonctionnement du système éducatif en Tunisie

La cause profonde du décrochage scolaire

Ces derniers jours, le vol d'une agence bancaire à Kairouan, par un enfant de 10 ans a défrayé la chronique et suscité beaucoup d'émoi dans l'opinion publique. L'enfant, qui a subtilisé 4 mille dinars, devait être arrêté, ensuite, par la police avant d'être libéré et remis à ses parents en raison de son âge. Maintenu en état de liberté, l'enfant devra comparaître ultérieurement devant la justice.

Ce vol, perpétré par un gosse oisif, né en 2013, est loin d'être un simple fait divers. Il vient jeter la lumière sur un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur, au fil des années, celui du décrochage scolaire.

Le décrochage scolaire, un phénomène qui s'amplifie

Selon le chiffre le plus récent cité par le ministre des Affaires sociales, Malek Zahi, à l'occasion de la célébration le 8 septembre

2023, de la journée mondiale de l'alphabétisation, quelque 65.000 décrochages scolaires sont enregistrés chaque année en Tunisie.

D'après d'autres sources, ce chiffre serait plus élevé. Il dépasserait les 100 mille par an, et ce, sur une longue période de plus de quarante ans.

Ces jeunes non-qualifiés, seraient environ un million lâchés dans la nature, selon Maher Ben Dhia,

ancien ministre de la Jeunesse et du Sport dans le gouvernement de Habib Essid.

Le décrochage scolaire, un phénomène qui s'amplifie en Tunisie avec plus de 100.000 cas par an

Sans encadrement et sans accompagnement de qualification, ces jeunes oisifs qui abandonnent leur scolarité, se trouvent, souvent, en face de quatre possibilités : la débrouillardise et la survie au quotidien, la criminalité et la drogue, la migration clandestine avec tout ce qu'elle comporte comme risques et le jihad islamiste et ses atrocités.

Le Cash attire les décrochés de l'enseignement

Il y a cinq ans, la canadienne Mme Leila Pieters, coordonnatrice résidente du Système des Nations unies en Tunisie, avait enquêté sur le décrochage scolaire en Tunisie.

Pour Mme Pieters, « le phénomène de décrochage touche particulièrement les garçons. Un total de plus de 100 mille abandonnent chaque année leur scolarité pour diverses raisons. Ces garçons, soucieux d'autonomie financière, sont

attirés par le cash et le trafic qu'offre facilement le secteur informel (30 à 35% de l'économie du pays)».

Leila Pieters considère que la Tunisie a un problème avec ses garçons. « Il y a trop de garçons, dit-elle. 50% des enfants qui interrompent leur scolarité sont des garçons. Dans certaines régions, il y a certes un problème de filles mais le gros problème réside dans les garçons lesquels, en pleine crise d'adolescence, ont des problèmes de communication, de conflit de génération et d'accrochage à la drogue ».

Par-delà ces éclairages, la question qui se pose dès lors est de savoir qui est responsable de ce gâchis humain.

Les garçons sont attirés par le cash et le secteur informel, contribuant ainsi au décrochage scolaire

La responsabilité revient à la déficience du système éducatif

Interpellé sur cette question, un responsable régional du ministère de la Famille et de l'Enfance, pour se déresponsabiliser, s'est contenté de pointer du doigt les parents, notant que son département aurait même enclenché une enquête pour

négligence d'un mineur visant, particulièrement, le père et la mère. Ces derniers seraient selon nos informations pauvres et analphabètes.

La déficience du système éducatif en Tunisie est à l'origine de l'exacerbation du décrochage scolaire

Abstraction faite de cette tendance des officiels à fuir leur responsabilité et à occulter les véritables raisons, nous pensons que s'il y a un responsable à l'origine de l'exacerbation du décrochage scolaire, c'est bien la déficience du système éducatif en Tunisie, un système à double vitesse qui sert plus les riches que les pauvres.

En l'absence de logistique et d'encadrement familial et pédagogique appropriés, les enfants issus de milieux pauvres ont beaucoup de peine à se frayer une place dans la société. La seule issue qui leur est offerte est la délinquance.

Espérons que la réforme du système éducatif en cours avec la mise en place du Conseil supérieur de l'éducation saura apporter des réponses convaincantes aux dérapages non contrôlés de ce secteur.

Abou SARRA



Mobilisation pour le financement de la réforme de l'éducation en Tunisie

En prévision du lancement, le 15 septembre prochain, de la consultation nationale sur le Conseil supérieur de l'Éducation, une des principales composantes de la réforme du système éducatif, l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) se propose d'accélérer dès la rentrée parlementaire, les discussions sur le financement de cette réforme dont le coût serait très élevé, d'après les premières estimations.

Dans cette perspective, la commission parlementaire de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de la

jeunesse et du sport, compte intensifier et accélérer les discussions d'un projet de loi portant création d'un fonds national pour le financement de la réforme de l'éducation.

Le projet, proposé par le groupe parlementaire « la ligne nationale souveraine » a déjà fait l'objet de plusieurs réunions dont une s'est tenue avec la participation de l'actuel ministre de l'éducation Mohamed Ali Boughdiri. Cela pour dire que les choses sont sérieuses et que le parlement tient à épauler l'exécutif dans cette réforme vitale pour le pays. Ces réunions ont généré jusque-là deux propositions. La première consiste à déduire,

en faveur du financement de la réforme éducative, une partie des revenus des entreprises qui traitent avec les établissements, à hauteur de 0,05%.

La seconde suggère d'inciter les entreprises qui réalisent de gros bénéfices à l'instar des banques, des assurances, des opérateurs de télécom... à contribuer au financement du Fonds à créer.

Les prochaines discussions parlementaires porteront également sur la possibilité de fusionner le nouveau Fonds avec celui qui existe déjà, en l'occurrence, le Fonds d'appui aux établissements éducatifs.

Abou SARRA



Coûts et dépenses en éducation en Tunisie

Entre l'illusion de la gratuité et la pression financière sur les familles

Dans une étude qui vient d'être publiée par le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) sur le thème des "coûts de l'éducation pour la société, entre l'illusion de la gratuité et la pression financière sur les familles", le rapport souligne la gravité de la situation du système éducatif tunisien.

Selon le rapport, "cette crise se manifeste par la régression de tous les indicateurs du système éducatif, que ce soit en ce qui concerne les programmes éducatifs ou les ressources humaines et les équipements, en raison des difficultés financières auxquelles le pays est confronté. L'une des manifestations les plus marquantes dans ce domaine est la réduction qualitative et

quantitative de la fourniture des ressources humaines nécessaires. De la pénurie qualitative, nous en sommes arrivés à parler de pénurie quantitative en raison de l'abandon par l'État du recrutement et de la dépendance envers le travail précaire en faisant appel aux enseignants remplaçants pour combler les postes vacants dans les établissements éducatifs,



une situation qui ne cesse de s'aggraver d'année en année.

Familles tunisiennes face à la charge financière de l'éducation : Une réalité préoccupante

Il suffit de mentionner la crise des enseignants remplaçants de l'année dernière, qui a entraîné la paralysie des cours dans les écoles primaires depuis le début de l'année scolaire jusqu'à la fin de novembre 2020.

Depuis janvier 2022 jusqu'à la fin de l'année, de nombreux enseignants remplaçants ont participé à des mouvements de protestation en boycottant l'enseignement dans les écoles et les instituts jusqu'à ce que leur situation soit régularisée. Ces mouvements de protestation des enseignants remplaçants ont privé des milliers d'élèves de l'enseignement primaire et secondaire de leur droit à l'éducation.

Le ministère n'a pas réussi à trouver de solution à cette situation autre que d'adapter le système d'évaluation à la réalité imposée par la crise des enseignants remplaçants en exemptant les élèves des examens dans les matières où ils n'avaient pas été enseignés en raison du boycott.

Cette crise a également eu des conséquences sur la formation, avec des jours d'école manqués en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, lorsque les établissements éducatifs ont été fermés en 2020 en raison du confinement, ou lorsque le système de rotation a été adopté en 2021.

Le nombre de jours d'école manqués s'élevait à 211 jours, soit environ 70 % d'une année scolaire normale de 282 jours. Il convient de noter que le ministère de l'Éducation n'a pris aucune mesure pour remédier au déficit de formation, se contentant d'appeler les enseignants en septembre 2021 à évaluer le niveau des élèves et à élaborer un programme de remédiation des lacunes de leur formation en termes de programmes, sans que cela se concrétise sur le terrain.

Pénurie d'enseignants et crise éducative : La situation inquiétante en Tunisie

Les familles ont été contraintes de remédier à ce déficit de formation en ayant recours à des cours particuliers, supportant ainsi une charge financière accrue, ce qui augmente les dépenses financières que les familles doivent assumer pour l'éducation de leurs enfants."

6,2 millions de touristes

Le nombre des entrées touristiques sur le territoire tunisien a atteint 6,232 millions de visiteurs, durant les 8 premiers mois de l'année 2023, marquant un bond de 62,4%, par rapport à la même période de 2022, d'après des données publiées par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Cette amélioration a été favorisée par l'accroissement du nombre de touristes français (en hausse de 23% en comparaison avec la même période de 2022), allemands (+66,3%), italiens (+25,9%), suisses (+36,1%), espagnols (+76,1%), américains (+37,1%) et canadiens (+23,7%).

De même, le nombre de touristes libyens et algériens qui ont visité la Tunisie, au cours de cette période a enregistré une hausse respective de 26,5% et 410,2% par rapport à 2022.

Le département du tourisme a rappelé que les recettes touristiques se sont élevées à 5165,5 millions de dinars (MD), à fin août 2023, ce qui représente une hausse de 47,2%.

En devises, ces recettes ont évolué à 1541 millions d'euro (+42,7%) et 1672 millions de dollars (+44,8%).



Réforme du système éducatif

La Tunisie va-t-elle basculer du français à l'anglais ?

Le chroniqueur Nejib Dziri, partisan du mouvement du 25 juillet 2021, a révélé, le 12 septembre 2023, que parmi les grandes nouveautés qu'apportera la prochaine réforme du système éducatif figure la rétrogradation du français en tant que langue de travail, matière et médium d'enseignement à la troisième place après l'arabe et l'anglais. Réputé pour être bien informé par les proches conseillers du président de la République Kaies Saïed, le chroniqueur de la radio privée IFM, a justifié cette probable option par le fait que l'anglais est la langue

internationale la plus utilisée dans le monde, et ce, contrairement au français.

Abstraction faite de l'effet d'annonce, cette décision a toutes les chances d'aboutir. La prochaine consultation nationale relative à la réforme du système éducatif ne manquera pas de la valider pour une raison simple. La consultation comme l'a annoncé le chef de l'Etat, le 11 septembre 2023, en présidant une réunion consacrée à ce sujet, « s'adresse à tous les Tunisiens et Tunisiennes et ne concerne pas uniquement les enseignants ».

Vers l'adoption de l'anglais comme langue d'enseignement et de travail

Entendre par là que ceux qui participeront à cette consultation et qui décideront à la fin ne seront pas les seules élites francophones, comme cela a été le cas depuis l'accès du pays à l'indépendance en 1956, mais d'importants pans de la société qui ne parlent pas français, n'écrivent pas en français, ne comprennent pas le français et ne pensent pas en français.

Il s'agit en quelque sorte de

l'écrasante majorité du peuple tunisien, soit environ 2 millions d'analphabètes et plus de 4 millions d'illettrés (décrochés de l'enseignement sur une période de plus de trente ans, à raison de 100 mille par an), et ce, en plus de 2,5 millions d'immaturs (écoliers, élèves, étudiants en période d'apprentissage...), soit au total 8,5 millions de tunisiens sur une population totale résidente de 11 millions, ne maîtrisent pas la langue française.

La prochaine consultation nationale vise à inclure tous les Tunisiens, au-delà des élites francophones, pour décider de l'avenir de l'éducation

Les Tunisiens divisés par la langue française

Conséquence : les Tunisiens ne se comprennent pas et ne peuvent pas se comprendre parce qu'ils n'utilisent pas la même langue. Il y a une coupure nette entre, d'une part, une élite minoritaire qui maîtrise, outre, l'arabe littéraire (arabia fusha) et les langues vivantes de travail (français, anglais...) des langues de prestige religieux, social, culturel et scientifique et une majorité démunie de tunisiens qui ne parle que l'arabe dialectal (la darija ou el Ammya). L'arabe

dialectal étant un langage oral, sans valeur ajoutée, utilisé par les Tunisiens pour communiquer entre eux.

Les progrès des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont exacerbé cette coupure en ce sens où l'arabe dialectal est largement utilisé dans les échanges par SMS ou sur les réseaux sociaux voire dans la publicité. Pour ce faire, certains ont recours à l'alphabet arabe classique alors que d'autres utilisent l'alphabet latin à la manière de la phonétique.

Mettre fin à un système éducatif à deux vitesses

Pour mettre fin à ce bric à brac linguistique pernicieux, le chef de l'Etat, Kaïes Saïed a décidé de réformer le système éducatif discriminatoire. Pour lui « le droit à l'éducation doit être assuré à tous sur un pied d'égalité, comme le stipule la Constitution ».

La Tunisie pourrait s'inspirer des initiatives de l'Algérie et du Maroc pour instaurer le pluralisme linguistique dans sa prochaine réforme éducative

Morale de l'histoire : A travers la prochaine consultation, c'est le peuple conscient ou non des exigences de la modernité qui décidera conformément au magique slogan sur la base duquel le président Kaïes Saïed a fondé, jusqu'ici sa politique en l'occurrence « le peuple veut » (Achaab Yourid).

Néanmoins, il faut reconnaître que le français étant une langue difficile à apprendre, sa généralisation, depuis l'indépendance en Tunisie, en tant que langue d'enseignement et de travail a beaucoup nui aux tunisiens. Elle les a divisés avec le temps. Les résultats de cette option se sont manifestés de manière criante lors du basculement, le 14 janvier 2011, de la dictature vers une soi-disant démocratie.

D'après le sociologue Ahmed M'zoughi, « les élites francophones, à défaut de parler la même langue que l'écrasante majorité du peuple, ont été incapables de s'imposer sur la scène politique et de se faire entendre ».

« Toujours d'après M'Zoughi, les obscurantistes de l'islam politique, fort du fait que l'arabe est la langue du coran, sont parvenus, rapidement, à endoctriner rapidement, en parlant que la darija (dérivé de l'arabe littéraire) et à les

embrigader pour servir de chair à canon dans des actes terroristes à l'intérieur et à l'extérieur du pays ».

L'abandon du français dans l'enseignement en Tunisie vise à mettre fin à la division linguistique qui persiste dans le pays.

L'abandon du français, une tendance qui s'amplifie

Par-delà cette lecture avertie du sociologue Ahmed M'zoughi, il faut admettre que l'usage de la langue française a tendance à reculer dans plusieurs anciennes colonies. L'exemple le plus frappant est celui du Rwanda, une ancienne colonie belge.

En 2008, le pays a décidé d'abandonner le français et d'adopter l'anglais comme seule langue d'enseignement à tous les niveaux ;

Deux pays francophones voisins, l'Algérie et le Maroc ont pris à leur tour des initiatives visant à réduire le rôle de la langue française dans l'enseignement.

Le gouvernement algérien, qui a opté pour le pluralisme linguistique sur tout le territoire, prend une nouvelle décision sur cette voie. Le Président

Tebboune a annoncé la création "immédiate" de la spécialité d'enseignants d'anglais pour le cycle primaire.

L'anglais sera enseigné dès la 3e année du primaire en Algérie, avec l'ouverture d'une spécialité de professeur d'anglais dans les écoles supérieures dès l'année scolaire 2023-2024, a annoncé le 28 mai la présidence de la République.

Dans la même logique, le gouvernement marocain a décidé la généralisation de l'enseignement de la langue de Shakespeare dès la première année du collège dans le service public.

Objectif : favoriser la diversité linguistique.

Cette mesure a également pour objectif d'instaurer "l'égalité des chances" entre les écoles publiques et les établissements privés, où l'anglais est enseigné dès le primaire. La généralisation de l'apprentissage de l'anglais dans tous les collèges publics marocains est prévue pour la rentrée 2025-2026.

La Tunisie peut s'inspirer des expertises développées par les deux pays voisins et instaurer dans le cadre de la prochaine réforme "le pluralisme linguistique».

A bon entendeur.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Rentrée Scolaire en Tunisie

Qualité, engagement et sécurité, les priorités du ministère de l'éducation !

Alors que 2 356 630 élèves s'apprêtent à rejoindre les bancs de l'école, vendredi 15 septembre, Mohamed Ali Boughdiri, ministre de l'Education nationale, oppose une fin de non-recevoir à tous ceux qui l'appellent à passer l'éponge sur les bévues d'une partie du corps enseignant qui, par la rétention des notes, ont privé des dizaines de milliers d'élèves d'évaluer

leurs performances scolaires.

Les notes, sources de gratification sociale et scolaire permettant à l'élève et aux parents d'évaluer le niveau d'apprentissage et rectifier le tir si besoin est.

D'ores et déjà 1200 candidatures sont parvenues au ministère pour pourvoir à 170 postes de directeurs. Le ministère de l'Education nationale compte

bien réussir l'année scolaire en cours en renforçant les structures d'accueil avec l'ouverture de 11 nouveaux établissements éducatifs, l'aménagement de 547 classes supplémentaires et le recrutement de 707 nouveaux enseignants dans les collèges et lycées, ce qui porte leur nombre à 156 234.

95 bus et 12 camions de restauration scolaire ont été mis à disposition des élèves.

Le ministère, assure Mohamed Ali Boughdiri, veillera, dans la mesure des moyens à disposition, à améliorer les infrastructures, les équipements et les services scolaires. Pour y parvenir, des décisions seront prises à partir de cette année scolaire concernant les promotions, les logements de fonction ainsi que les indemnités des corps enseignants. Au département de l'Éducation, on travaille aussi sur l'autonomisation financière et administrative des établissements scolaires pour permettre une gestion plus souple et plus d'efficacité décisionnelle.

« Nous voudrions préciser que toutes les mesures que nous avons prises ou que nous prendrons sont le résultat d'une approche participative. Nous sommes intimement convaincus que l'adhésion de toutes les parties prenantes est indispensable pour réussir la réforme et améliorer la qualité de nos cursus » a déclaré le ministre à maintes reprises.

La consultation nationale sur la réforme de l'éducation, sera lancée ce vendredi. Les grandes lignes du programme de réforme tournent autour de l'intégration des nouvelles technologies dans les cursus scolaires, un apprentissage plus appuyé des langues et la transformation numérique qui offrirait aux élèves la possibilité d'apprendre autrement.

L'usage d'outils innovants permettrait de monter en compétence et offrirait l'opportunité de moderniser les outils pédagogiques. Le ministre a appelé tous les intervenants à participer à la consultation, exprimer leurs opinions sur différents sujets, tel le temps scolaire, les activités culturelles et l'infrastructure et faire des propositions.

Le Conseil supérieur de l'Éducation (article 35 chapitre 9 de la constitution Kais Saïed) devrait aussi entrer en activité cette année. Comme stipulé dans la constitution, il émettra son avis sur les grands plans nationaux dans le domaine de l'éducation de l'enseignement et de la recherche scientifique, de la formation professionnelle et des perspectives de l'emploi.

« Sur chaque colline, une école » une citation de l'écrivain et l'un des pères de l'Éducation nationale en Tunisie, feu Mahmoud Messadi, qui se plaît à citer assez souvent Mohamed Ali Boughdiri dont l'ambition est aujourd'hui de rapprocher l'éducation des zones enclavées.

Il s'agit aussi pour le ministre de redonner qualité, aura et noblesse à l'un des socles de la Tunisie postindépendance, l'Éducation nationale, de restaurer le principe du mérite par les performances

scolaires toutes filières et disciplines confondues. « L'Éducation a toujours été pour les tunisiens cet ascenseur social qui a permis au pays d'occuper des rangs importants à l'international par sa qualité. Nous veillerons à ce qu'elle reprenne la place qu'elle mérite dans le firmament des nations ».

Pour ce, outre le renforcement de la formation des enseignants, le ministère de l'Éducation procédera dans les jours qui viennent à la vérification des diplômes des nouvelles recrues depuis janvier 2011. Les diplômes des enseignants de l'école de base et ceux du secondaire feront l'objet d'un audit.

L'année scolaire en cours sera également marquée par le renforcement de la sécurité autour des écoles et collèges pour protéger les élèves des dealers et des malfaiteurs qui ont sévi ces dernières années instaurant un climat de peur et de crainte.

Pour l'année scolaire en cours, les maîtres mots sont la qualité, l'engagement et la sécurité!

A.B.A



Emprunt national 2023

Le Trésor lève 1,024 milliard de dinars pour la 3e tranche

Le trésor a réussi à lever 1,024 milliard de dinars pour la troisième tranche de l'Emprunt national 2023, dépassant ainsi, le montant initialement fixé à 700 millions de dinars, soit un taux de réponse de 146%, a fait savoir jeudi, à l'Agence TAP, Maher Zouari, Directeur Général de Tunisie Clearing.

Cette tranche a été collectée à raison de 79% par les intermédiaires en Bourse et de 21% par les banques.

La catégorie B (une durée de remboursement de 7 ans avec deux années de grâce) a attiré 81% des souscriptions, contre

19% pour la catégorie C (une durée de remboursement de 10 ans dont deux années de grâce). La catégorie A (durée de remboursement de 5 ans dont trois années de grâce) n'a mobilisé que 2,1 millions de dinars.

S'agissant de la répartition des souscriptions selon les taux, 46% des montants ont été placés à des taux variables, contre 54% à des taux fixes.

A travers les trois tranches de l'emprunt national 2023, la Tunisie a réussi à mobiliser 2,583 milliards de dinars, soit 92% du montant cible de l'emprunt

national 2023. Le montant jusque-là mobilisé est réparti entre 715 millions de dinars pour la première tranche, 844 millions de dinars pour la deuxième tranche et 1024 millions de dinars pour la troisième tranche.

La valeur totale des quatre tranches de l'Emprunt national inscrite au budget de l'Etat pour l'année 2023 s'élève à 2,8 milliards de dinars, sachant que les souscriptions pour la quatrième tranche seront, à priori, ouvertes en décembre 2023, a indiqué le DG de Tunisie Clearing.

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





Le déficit budgétaire tombera à 5,8 % en 2023 selon Fitch Rating, la question est comment le combler ?

L'agence de notation Fitch Ratings s'attend à ce que le déficit budgétaire de la Tunisie se réduise à 5,8 % du PIB en 2023. L'excédent budgétaire ne doit cependant pas être considéré comme stable car selon Fitch, car «

certains coûts en rapport avec les subventions et certains transferts qui ont eu lieu durant le premier semestre 2023 n'ont pas encore été pris en compte dans les calculs budgétaires et sont peu susceptibles d'être durables».

Pour précision, l'excédent budgétaire de 58,8 millions TND (environ 0,4% du PIB) résulte des dépenses inférieures aux prévisions relatives à certains intrants servant à l'industrie, à la non-importation de nombre de biens d'équipements, de



médicaments et la réduction de l'importation des céréales.

Les coûts des subventions en Tunisie devraient chuter, mais leur durabilité reste incertaine, avertit Fitch Ratings

Les coûts des subventions énergétiques et alimentaires, estime Fitch, chuteront à environ 6 % du PIB en 2023, contre 8 % l'année dernière, soutenus par la baisse des prix internationaux et les ajustements des prix nationaux du carburant et de l'électricité en 2022. Néanmoins, le système de subventions n'a pas été réformé davantage et il n'y a eu aucun ajustement des prix des carburants depuis novembre 2022, ce qui rend improbable une baisse plus importante. Les importations de produits énergétiques et agricoles en 2023 étaient globalement similaires à celles de 2022, en monnaie locale, ce qui suggère que les importations de produits subventionnés n'ont pas fortement chuté.

L'accord avec l'UGTT joue un rôle central dans la réduction du déficit budgétaire tunisien en 2023, selon Fitch Ratings

Le gouvernement n'aurait pas versé de compensations aux entreprises publiques impliquées dans l'importation de produits subventionnés, à cause du manque de liquidité auxquelles il est confronté en l'absence de financements extérieurs suffisants, constate Fitch Rating. Les dépenses des subventions au premier semestre 2022 ont été inférieures aux prévisions, mais ont ensuite augmenté à mesure que le gouvernement s'acquittait des paiements en retard accordés aux entreprises publiques concernées.

Les défis de financement en Tunisie : Fitch Ratings souligne l'importance d'un programme avec le FMI.

L'accord conclu en août 2022 avec le principal syndicat - l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) - pour contrôler la croissance de la masse salariale continue de tenir et a permis au gouvernement de maintenir les dépenses salariales en ligne avec le budget. L'accord est pris en compte dans les prévisions de Fitch selon lesquelles le déficit budgétaire tombera à 5,8 % en 2023, contre 6,9 % en 2022, et était au cœur de l'accord (Staff Level Agreement) conclu par le gouvernement tunisien avec le FMI en septembre 2022.

Billets en circulation

Le volume des billets et monnaie en circulation ont atteint 20,4 milliards de dinars (12 septembre) contre 18,5 milliards de dinars, au cours de la même période de l'année précédente, réalisant une hausse de 1,9 milliard de dinars, ont fait ressortir les données de la Banque centrale de Tunisie (BCT).

Cette évolution des billets et monnaies en circulation, montre la persistance des répercussions issues du phénomène de l'inflation, ainsi que des transactions financières réalisées en dehors du secteur bancaire et financier, d'une part, et l'effet de l'économie parallèle, d'autre part.

Ainsi, pour contrecarrer les impacts de ce phénomène de dépôt des capitaux en dehors des banques et de l'évasion fiscale, la BCT a injecté des liquidités de 14 milliards de dinars contre 11,9 milliards de dinars une année auparavant, selon la même source.

Cette situation montre une hausse du volume global de refinancement de 2,1 milliards de dinars, sauf que l'objectif de l'injection de la liquidité sous forme d'opération de refinancement n'est pas uniquement de contrecarrer ce phénomène, mais également de couvrir l'écart de liquidité auprès des banques suite aux opérations crédits accordés à l'Etat (sous forme de bons de trésor), lesquels (bons) ont atteint actuellement 24,5 milliards de dinars, enregistrant une hausse de 3,5 milliards de dinars en comparaison avec l'année précédente.

L'accord SLA a également été facilité par l'engagement des autorités en faveur de réformes fiscales, comprenant des révisions des taux et des mesures visant à réduire la fraude fiscale et à améliorer la collecte et l'administration des impôts. Ces mesures, adoptées fin 2022, ont soutenu les recettes publiques à des niveaux proches du budget au premier semestre 2023.

« Lorsque nous avons abaissé la note de défaut des émetteurs en devises à long terme (IDR) de la Tunisie en juin 2023, nous prévoyions que les besoins de financement du gouvernement s'élèveraient à environ 16 % du PIB en 2023 et 14 % en 2024, l'un des niveaux les plus élevés » estime l'agence.

Accord avec le FMI, de grandes chances mais rien de sûr

Le plan de financement du gouvernement prévoit environ 5,5 milliards de dollars (environ 10 % du PIB) de financement extérieur en 2023. Sur ce montant, la Tunisie n'avait mobilisé qu'environ 865 millions de dollars en juin. Une grande partie du reste dépendra de l'obtention par le pays d'un programme du FMI, dont les progrès sont au point mort depuis que les réformes des subventions – répertoriées

comme une mesure préalable à l'approbation du conseil d'administration du FMI – ont été rejetées par le président Kais Saied en avril. Nous continuons de supposer qu'un programme du FMI sera approuvé d'ici la fin de l'année, débloquant davantage de financements extérieurs et facilitant le règlement des retards de paiement aux entreprises publiques. Néanmoins, il n'est pas dit que cet accord aura lieu.

Si le financement du FMI n'est pas assuré, nous nous attendons toujours à ce que des financements extérieurs supplémentaires soient débloqués, notamment 500 millions de dollars de l'Arabie saoudite, 150 millions d'euros de subventions de l'UE, le deuxième décaissement de 500 millions de dollars au titre de l'engagement d'AfreximBank pour 2023 et 550 millions de dollars de l'Algérie. Cependant, dans un tel scénario, le secteur financier national aurait du mal à combler l'important déficit de financement public. Cela pourrait pousser le gouvernement à rechercher un financement direct auprès de la banque centrale, ce qui pourrait nuire à l'indépendance et à la crédibilité de la banque.

ABA



AUDIENCE WMC PORTAIL

(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Tunisie

Transferts des Tunisiens et recettes touristiques, un pilier des réserves en devises

Les transferts des Tunisiens à l'étranger et les recettes touristiques ont frôlé près de la moitié des réserves en devises de la Tunisie, selon les indicateurs financiers et monétaires publiés, vendredi par la Banque centrale de Tunisie (BCT).

Ces indicateurs montrent qu'à la date du 10 septembre 2023 les transferts des Tunisiens à l'étranger ont atteint 5,31 milliards de dinars, alors que la valeur des recettes touristiques à la même date, s'est élevée à 5,39 milliards

de dinars, ce qui représente des recettes extérieures de l'ordre de 10,7 milliards de dinars, soit 40,2% des avoirs nets en devises estimés à 26,6 milliards de dinars, l'équivalent de 117 jours d'importation.

Les statistiques ont fait ressortir que tous les indicateurs du secteur extérieur ont enregistré une amélioration remarquable. Les recettes touristiques cumulées jusqu'au 10 septembre 2023, ont augmenté de 1,69 milliard de dinars par rapport à 2022.

Les transferts des Tunisiens à l'étranger ont évolué de près de 246,2 MD, concomitamment avec une hausse remarquable des réserves en devises de 2,8 milliards de dinars, soit l'équivalent de 5 jours importation.

Ces résultats positifs ont été réalisés en dépit de la baisse des prêts extérieurs accordés à la Tunisie, selon les dernières données du ministère des Finances, sachant que le service de la dette extérieure cumulé, selon la BCT, est estimé à 6,65 milliards de dinars.



L'Économie de rente et ses implications en Tunisie

Tirer un trait sur les résultats négatifs enregistrés par l'économie tunisienne, au cours de la dernière décennie, nécessite une plus grande confiance dans les entreprises dans le cadre de la lutte contre l'économie de rente et l'appui aux efforts visant à créer des sociétés, révèle le Centre Malcolm H. Kerr Carnegie pour le Moyen-Orient "Malcolm H. Kerr Carnegie Middle East".

Dans un rapport publié récemment sur la situation économique et financière dans la région arabe et plus particulièrement dans trois pays ; à savoir la Tunisie, l'Égypte et le Liban, le Centre souligne que les opportunités de développement sont actuellement plus importantes, d'autant plus qu'elles se basent sur des réformes qui ont été longtemps occultées, notamment celles qui visaient à dynamiser le secteur privé, améliorer la mobilisation des ressources et à renforcer les

capacités financières de l'Etat. Et d'appeler à la nécessité de soutenir le secteur privé dont le poids est devenu de plus en plus important dans la région.

Les auteurs du rapport rappellent, dans ce cadre, qu'entre 2012/2022, les investissements privés ont enregistré une régression de 20% du PIB dans les trois pays (moins de 5% en Égypte, moins de 10% en Tunisie et au Liban avant la crise).

Toujours selon la même source, la Tunisie qui a une assise industrielle élargie, possède de réelles opportunités de développement et peut compter sur un appui fort de la part de l'union Européenne, y compris à travers l'investissement direct.

Pour rappel, plusieurs études et rapports notamment de la banque mondiale ont révélé que l'un des principaux problèmes de

l'économie tunisienne c'est " les restrictions à la concurrence " qui produit un environnement dans lequel les sociétés ne peuvent réaliser une croissance basée sur la productivité ou la qualité des services. (Rapport de la BM : les réformes économiques pour sortir de la crise).

Selon le centre Malcolm H. Kerr Carnegie Middle East, l'économie de la rente repose sur la création, la protection et l'exploitation de privilèges, de faveurs ou d'opportunités d'affaires à l'abri de la concurrence et de l'efficacité économique.

Le danger de la rente par rapport à la corruption ou au détournement des deniers publics est qu'elle revêt un caractère "légal", souligne le centre, précisant que les dispositions qui la régissent sont traduites dans des lois, des décrets, des circulaires...



Tunisie

Remboursement de 74% de la dette extérieure, contre toute attente

La Tunisie est parvenue à rembourser près de 74% du service de sa dette extérieure cumulée, contrairement aux prévisions de plusieurs parties qui estimaient que le pays ne parviendra pas à honorer ses engagements en la matière, révèlent les statistiques publiées par la Banque centrale de Tunisie (BCT).

Le 10 septembre 2023, la valeur des dettes remboursées a atteint 6653,1 millions de dinars (MD), par rapport à 8945 MD prévus durant cette année dans la loi des finances 2023.

Les statistiques de l'autorité d'émission ont montré que les charges relatives au service de la

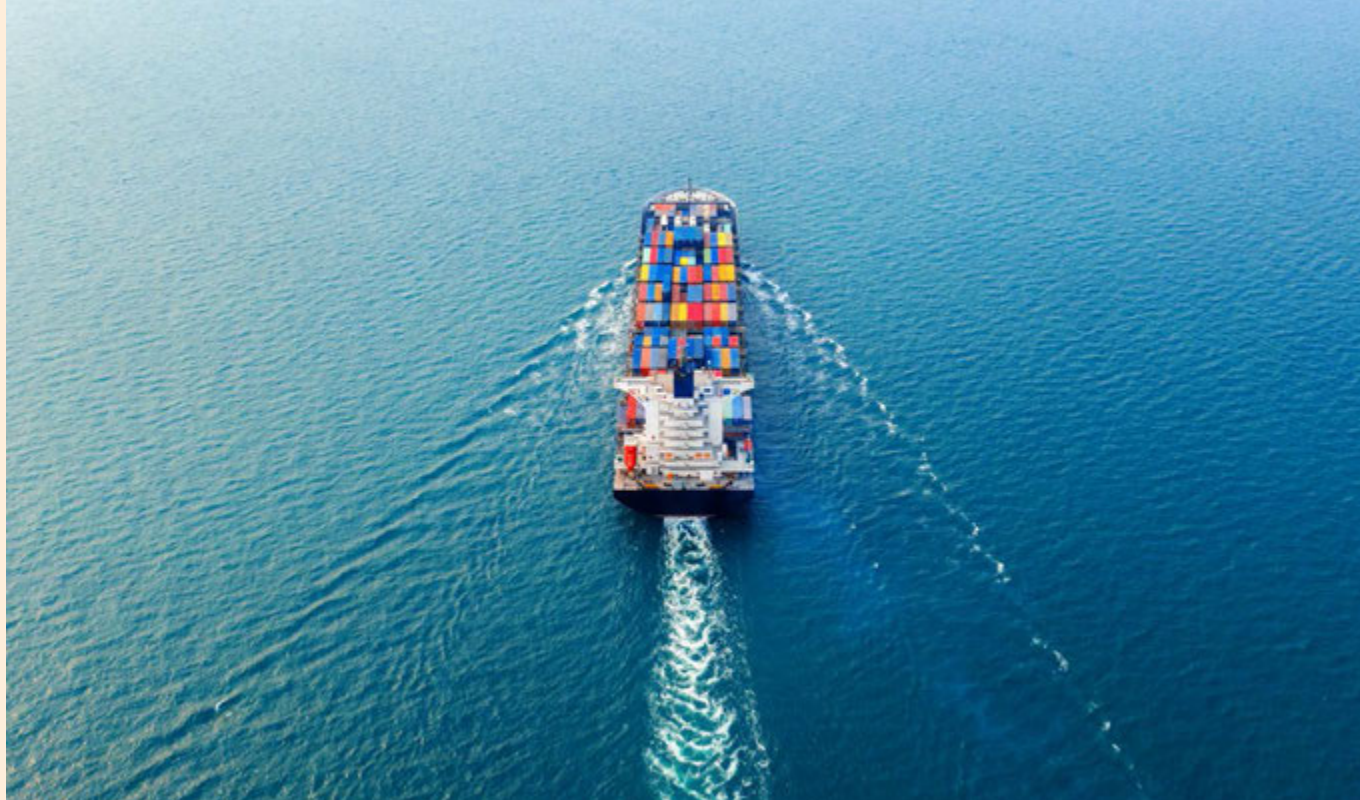
dette extérieure ont été couvertes par les recettes touristiques et les transferts des Tunisiens à l'étranger, qui ont atteint 10,7 milliards de dinars, pour atteindre un taux de couverture de 161%.

Cette situation a impacté les indicateurs du secteur extérieur, les avoirs nets en devises ont connu, une amélioration atteignant, le 15 septembre 2023, 26,4 milliards de dinars (l'équivalent de 116 jours d'importation), contre 23,7 milliards de dinars (l'équivalent de 111 jours d'importation), au cours de la même date de l'année écoulée.

A rappeler que le financement extérieur net de la Tunisie a

enregistré une baisse importante passant de 3411,9 millions de dinars (MD), à fin juin 2022, à 932,8 MD à fin mars 2023, selon les données publiées récemment par le ministère des Finances.

Cette diminution revient essentiellement à la chute des crédits extérieurs d'une manière générale ce qui reflète le recours de l'Etat aux ressources propres. Les recettes fiscales ont progressé de 8,3% contre une augmentation qui n'a pas dépassé 7% pour les dépenses du budget de l'Etat enregistrant, ainsi, un excédent du budget de 58,8 millions de dinars, à fin juin 2023.



Bilan positif du commerce tunisien avec l'Union européenne

A fin août 2023, le solde des échanges commerciaux de la Tunisie avec l'Union européenne (UE), a été excédentaire, atteignant 5,9 milliards de dinars, selon les derniers statistiques de l'Institut national de la statistique (INS) sur le commerce extérieur au prix courant durant les 8 premiers mois de 2023.

Cet excédent résulte d'une hausse des exportations à 28,8 milliards de dinars, contre une décélération des importations à 22,9 milliards de dinars.

Les exportations tunisiennes vers l'UE, qui représentent 71% du total des exportations, ont évolué de 15,2%, alors que les importations, qui représentent

43,4% du total des importations, ont régressé de 7,8%.

Les statistiques ont également montré une régression remarquable du déficit commercial durant la période allant du mois d'août 2022 jusqu'au même mois 2023, pour passer de 16,9 milliards de dinars à 12,2 milliards de dinars, marquant une amélioration du taux de couverture dans la limite de 77%.

La baisse du déficit de la balance commerciale a permis essentiellement une amélioration des indicateurs du secteur extérieur.

A cet égard, il y a lieu de souligner

que le conseil d'administration de la BCT, lors de sa dernière réunion, a mis l'accent sur la persistance de la baisse du déficit courant (déficit de la balance des paiements extérieurs), qui a atteint 2814 millions de dinars (ou 1,8% du total du produit intérieur brut (PIB)) à la fin du mois de juillet 2023, contre 7793 millions de dinars (ou 5,4 % du total du PIB) en juillet 2022.

Revenant à l'excédent des échanges commerciaux de la Tunisie enregistré avec les pays de l'UE, les statistiques de l'INS ont fait ressortir un solde positif avec la France, en tant que pays partenaire dans ce domaine, qui atteint à la fin du mois d'août, 3,6 milliards de dinars, ainsi qu'avec

l'Allemagne, soit un solde de 2 milliards de dinars.

Toujours selon les statistiques de la l'INS, la Tunisie a enregistré un déficit important avec d'autres pays en dehors de l'UE, tels que la Russie (4,4 milliards de dinars), la Turquie (2 milliards de dinars), et l'Ukraine (0,8 milliard de dinars).

Ce déficit est causé principalement par une lourde facture énergétique à l'importation, ainsi que celle des céréales.

En dépit des efforts déployés, la maîtrise du déficit de la balance commerciale, demeure encore loin, notamment pour développer les relations régionales.

Ainsi, le déficit commercial avec les pays arabes est estimé à 953,5 millions de dinars à la fin du mois d'août 2023, en dépit de la croissance des transactions avec la Libye qui a enregistré un solde positif de 1,5 milliard de dinars et avec le Maroc (227,3 millions de dinars).

La Tunisie a mis en place plusieurs plans, à travers son adhésion à des grands groupements régionaux dans le continent africain pour renforcer son ouverture, d'autant plus que les exportations ont atteint 4,2 milliards de dinars.



Le fardeau de la dette en Tunisie

Le rapport du Centre Malcolm H. Kerr Carnegie

"La restructuration de la dette extérieure ne pourra pas alléger de manière significative le fardeau de la dette de la Tunisie d'autant plus qu'une grande partie de cette dernière (dette) est contractée auprès de créanciers multilatéraux qui ne renégocient pas la dette", selon un rapport publié, récemment, par le Centre Malcolm H. Kerr Carnegie pour le Moyen-Orient "Malcolm H. Kerr Carnegie Middle East".

" La dette publique extérieure ne représente qu'une petite partie de la dette publique totale,

puisque'une grande partie de cette dette publique est domestique ", révèle le rapport. Sur un autre plan, le centre estime que les programmes du Fonds monétaire international (FMI) demeurent nécessaires, faisant savoir qu'un programme a déjà été entamé avec l'Egypte.

Toutefois, "ces programmes doivent être adaptés à la réalité du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) ", estime les auteurs du rapport, ajoutant que ces programmes jouent plusieurs rôles en période de crises

financières, comme la mobilisation de liquidité, l'identification du volume de restructuration de la dette, l'imposition des conditions relatives aux politiques générales ... Et de préciser que la plupart des programmes du FMI appliqués, notamment, dans la région MENA, ont contribué à stabiliser les situations financières des pays mais ils n'ont pas conduit à réaliser une croissance élevée.

Pour atteindre la croissance souhaitée, ces programmes devraient dépasser, selon la même source, les solutions à court terme." Les crises qui touchent les pays de la région

MENA à l'instar de la Tunisie ont dévoilé des faiblesses majeures dont, essentiellement, la rareté d'emplois "sérieux" et la mauvaise qualité des services publics ", souligne le rapport.

Pour remédier à ces faiblesses, le centre préconise l'élaboration de stratégies nationales "crédibles" qui ne se contentent pas des dispositions d'austérité et la réduction des dépenses.

A rappeler que les autorités tunisiennes ont refusé les conditions exigées par le FMI pour apporter son appui financier. Bien que la Tunisie

n'ait pas obtenu le prêt auprès du FMI, elle a réussi à améliorer la balance budgétaire, lequel a enregistré un excédent de 58,8 millions de dinars (MD), durant le premier semestre 2023, d'après le rapport sur les "Résultats provisoires de l'exécution du budget", publié récemment par le ministère de Finances.

Selon la même source, les dettes extérieures de la Tunisie sont passées de 5607,7 MD, à la fin du mois de juin 2022 à 2710,3 MD, au cours du premier semestre de 2023, enregistrant, pour la première fois depuis 2011, une baisse de 51,6%.





Les secteurs clés stimulent la croissance des exportations tunisiennes

Le déficit de la balance des paiements s'est réduit à fin juillet 2023, à 2814 millions de dinars (MD), selon les dernières données de la Banque centrale de Tunisie (BCT).

Cette réduction pourrait être boostée, entre autres, par une baisse des importations de plusieurs produits non essentiels, constatée (la baisse) à travers les données de l'Institut national de la statistique (INS) sur le commerce extérieur.

Pour rappel, le déficit commercial du pays a été maîtrisé, au cours des sept premiers mois de 2023, à 10.228,3 MD, contre 13.723,5 MD, une année auparavant.

Ceci est le résultat, selon certains analystes, d'une augmentation des exportations de 11,1% durant les 7 premiers mois de 2023 contre +23,1% durant la même période en 2022. Elles ont atteint le niveau de 36151,1 MD contre 32529,1 MD durant les sept premiers mois de l'année 2022, selon l'INS.

Quant aux importations, elles sont quasi stables +0,3% contre +31,5% durant la même période en 2022. En valeur les importations ont atteint 46379,4 MD contre 46252,6 MD.

Cette stabilité pourrait résulter d'une baisse significative de l'importation de nombreux produits non essentiels, dont des

fruits, des produits en plastique, du meuble et bois, des jouets pour enfants...

Côté exportations, les données de l'INS font état d'une augmentation de 11,1% durant les sept premiers mois de l'année 2023 concernant plusieurs secteurs. Il s'agit surtout des exportations du secteur des industries agro-alimentaires (+13,6%), celles des textiles, habillement et cuirs (+13,3%) et celles des industries mécaniques et électriques (+19,4%).

Cette augmentation des exportations a été enregistrée surtout vers le marché algérien (48%) et le marché libyen (7%).



Bilan du commerce extérieur tunisien

Les exportations en hausse de 10%

Le déficit commercial s'est allégé pour s'établir à -12194,7 MD, à fin août 2023, contre -16913,7 MD durant les huit premiers mois de l'année 2022. Le taux de couverture a gagné 8,3 points, par rapport à la même période de l'année 2022 pour s'établir à 76,9%, selon la note sur le Commerce Extérieur aux prix courants du mois d'août 2023 publiée, mercredi, par l'Institut National de la Statistique (INS).

Ce déficit provient principalement, du déficit enregistré avec certains pays, tels que la Chine (-5532,9 MD), la Russie (-4376,8 MD), l'Algérie (-3012,7 MD), la Turquie (-1980,9 MD), l'Ukraine (-826,4 MD), l'Égypte (-633,8 MD) et la Grèce (-378,2 MD).

En revanche, le solde de la balance commerciale des biens a enregistré un excédent avec d'autres pays, principalement la France (3595,7 MD), l'Allemagne (2014 MD), l'Italie (769,2 MD) et la Libye (1483,9 MD).

D'autre part, il est à noter que le déficit de la balance commerciale hors énergie se réduit à -5681,8 MD. Toutefois, le déficit de la balance énergétique s'est aggravé s'établissant à -6512,9 MD (53,4% du déficit total), contre -6025 MD durant les huit premiers mois de l'année 2022.

Hausse des exportations de 10,1%

Les résultats des échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur aux prix courants

durant les huit premiers mois de l'année 2023 montrent que les exportations ont augmenté de 10,1%, contre 24,4% durant la même période en 2022. Elles ont atteint le niveau de 40639,4 MD, contre 36910,1 MD durant les huit premiers mois de l'année 2022. L'augmentation observée au niveau des exportations concerne plusieurs secteurs.

En effet, les exportations du secteur des industries agro-alimentaires ont augmenté de 15,7%, celles des textiles, habillement et cuirs de 11,6% et celles des industries mécaniques et électriques de 19,4%. En revanche les exportations du secteur de l'énergie ont baissé de 26,1% et celles des mines, phosphates et dérivés de 16,3%. Les exportations tunisiennes vers l'union européenne (71% du total des exportations) ont augmenté de 15,2%. Cette évolution est expliquée par la hausse des exportations vers plusieurs partenaires européens, tels que la France (+9,3%), l'Italie (+21%), l'Allemagne (+14,2%), l'Espagne (+33,6%), la Grèce (+21,6%) et les Pays Bas (20,7%).

Pour ce qui est des pays arabes, les exportations ont augmenté avec l'Algérie de 38% et avec la Libye de 8,4%. En revanche elles ont baissé avec l'Egypte (-27,4%) et avec le Maroc (-8,4%).

Baisse des importations de -1,8%

Quant aux importations, elles ont enregistré une baisse de 1,8%, à fin août 2023, contre une hausse de 34,1%, durant la même période en 2022. En valeur les importations ont atteint 52834,1 MD, contre 53823,8 MD, durant les huit premiers mois l'année 2022. Le repli observé au niveau des importations provient de la baisse enregistrée au niveau des importations des produits énergétiques (-3,3%) et des matières premières et demi-produits (-5,8%), a expliqué l'INS. Cependant, les importations des biens d'équipement et de consommation ont augmenté respectivement de 3,9% et 4%.

Pour ce qui est des importations avec l'union européenne (43,4% du total des importations), elles ont enregistré une baisse de 7,8% pour s'établir à 22913,7 MD. En fait, les importations ont baissé de 4,4% de la France, de 14,4% de l'Italie et de 14,8% de l'Espagne. En revanche, elles ont augmenté de 17,5% de l'Allemagne et de 20,8% des Pays Bas.

Hors UE, les importations ont augmenté de la Russie (+146%), de l'Ukraine (+67,6%), de la Suisse (17,8%) et du Royaume-Uni (16,4%). En revanche elles ont baissé de Turquie (-30,9%), de Chine (-5,5%) et d'Inde (-3,7%).

Le CEPEX à Dakar

Le Centre de promotion des exportations (CEPEX) a inauguré, lundi, un bureau de représentation commerciale dans la capitale sénégalaise, Dakar, a indiqué le CEPEX dans un communiqué publié lundi. Cette ouverture vise à renforcer le réseau de représentations commerciales du CEPEX en Afrique subsaharienne, dont le nombre est porté à six.

L'objectif est d'appuyer les efforts des représentations opérationnelles en Afrique (Abidjan en Côte d'Ivoire, Nairobi, la capitale du Kenya, Douala au Cameroun, Abuja la capitale du Nigeria et Kinshasa dans la République démocratique du Congo (RDC)), dans la mise en place de la diplomatie économique tunisienne et le renforcement des exportations du pays à destination des nouveaux marchés.

Cette nouvelle ouverture contribuera au renforcement du positionnement des produits tunisiens sur ce marché prometteur et important, qui compte plus de 300 millions de consommateurs en Afrique et constitue un portail pour des marchés importants.



Le potentiel du phosphate en Tunisie, des chiffres qui donnent à rêver

Ces derniers temps, on parle beaucoup du potentiel économique dont dispose la Tunisie et de la possibilité de l'optimiser pour relancer la croissance. Intervenant lors de l'université de la Fondation Mohamed Ali El Hammi (FMAH ex Acmaco), organisée les 1, 2 et 3 septembre 2023, à Hammamet sur le thème « Polycrise et approche citoyenne Quels rôles des élites, des acteurs sociaux et de l'Etat ? », Samir Meddeb, universitaire et expert en environnement, a évoqué les énormes réserves dont dispose la

Tunisie en matière de phosphate. Celles-ci relève-t-il, « s'étalent sur une grande partie du territoire, se concentrant essentiellement dans trois bassins : - Bassin de Sra Ouertene au Nord-Ouest - Bassin de Meknessy au centre - Bassin actif de Gafsa au Sud-Ouest.

Les réserves sont estimées à pratiquement 900 millions de tonnes de réserves certaines essentiellement dans le bassin de Gafsa et ses environs et à 6 milliards de tonnes de réserves probables essentiellement dans

la région de Sra Ouertene. Sur la base du niveau d'exploitation le plus élevé atteint en 2010, soit 12 millions de tonnes par an, la durée de vie des réserves certaines serait d'environ 75 ans. Actuellement et depuis la révolution, l'exploitation a du mal à dépasser les cinq, six Millions de Tonnes/an ».

Quand on sait que le prix de la tonne métrique du phosphate est passée ces deux dernières années de 90 dollars à 400 dollars environ il y a de quoi rêver.

ABS



Régression du déficit de la balance commerciale alimentaire

Le déficit de la balance commerciale alimentaire a marqué une régression à 559,2 MD, à fin août 2023, contre un déficit de 1563,6 MD, durant les 8 premiers mois de l'année précédente, selon les données de l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI) publiées vendredi. Le taux de couverture s'est élevé ainsi, à 89,0% à fin août 2023, contre 70,9% à fin août 2022, a ajouté la même source.

L'Observatoire a expliqué la régression enregistrée du déficit, par la hausse des exportations de l'huile d'olive (+52,5%) et la baisse des importations des céréales (-14,9%) et des huiles

végétales (-28,9%) et ceci malgré l'accroissement du rythme des importations de sucre (+111,2%) et de lait et dérivés (+75,0%).

La part du déficit de la balance commerciale alimentaire dans le déficit de la balance commerciale globale a baissé de 4,7 points de pourcentage par rapport à la même période de l'année dernière passant de 9,2% à 4,6%.

En termes de valeur, les exportations alimentaires ont enregistré une hausse de 18,6% pour atteindre 4526,3 MD, alors que les importations ont baissé de 5,5% pour s'établir à 5085,6 MD.

Les prix à l'exportation ont

observé une hausse de 58,6% pour l'huile d'olive (16,90 DT/kg), de 27,5% pour les tomates, de 4,1% pour les dattes et de 1,3% pour les agrumes par rapport à la même période de l'année précédente. Par contre, les prix de la pêche ont baissé de 4,1%.

Les prix des produits céréaliers à l'importation ont enregistré une baisse qui varie entre 18% et 24%. Pour le blé dur les prix ont connu une baisse de 23,9%, pour le blé tendre (-21,1%), pour l'orge (-19,6%) et pour le maïs (-18,0%). Il en est de même pour le prix les huiles végétales (-18,2%), contre une hausse de (+20,7%) pour le sucre et de (+7,7%) pour le lait et dérivés.



Crise du sucre en Tunisie

Risque de pénurie et soupçons de manipulation

Actuellement, la Tunisie fait face à une grave pénurie de sucre, avec des réserves tombant à moins de 1700 tonnes, soit seulement deux jours de consommation. Cette situation rappelle la crise de l'année précédente qui avait entraîné des difficultés pour les citoyens et la fermeture temporaire d'entreprises.

Les suspicions de manipulation sont fortes, indique une note de l'Observatoire Raqabah. Des indices suggèrent que la réserve stratégique a été délibérément

vidée pour favoriser certaines transactions. Les quantités de sucre brut stockées sont restées inexploitées malgré leur valeur élevée, et les usines de raffinage ont cessé leur activité pour des raisons discutables.

De plus, des correspondances récentes ont révélé une demande de prix de vente élevé pour le sucre produit par une entreprise locale, bien au-dessus du coût moyen pour l'État.

Cette situation soulève des

questions sur la pertinence de continuer à soutenir la production de sucre à partir de la betterave sucrière, compte tenu des coûts élevés et de l'échec de l'expérience.

L'Observatoire Raqabah met en garde contre une répétition du scénario de l'année dernière, qui avait entraîné une pénurie de sucre sur les marchés, des arrêts d'usines et des importations coûteuses. Une enquête plus approfondie est prévue sur cette situation.



Foprodex

Révision à la hausse des subventions accordées aux entreprises exportatrices des produits artisanaux

Les subventions accordées par le Fonds de Promotion des Exportations (Foprodex) aux entreprises exportatrices des produits artisanaux au titre des frais de transport ont été revues à la hausse pour atteindre 50%, contre 25% auparavant, a annoncé le Centre de promotion des exportations (CEPEX).

Cette décision intervient en application des recommandations de la réunion ministérielle tenue, le 16 mars 2023, a ajouté la même source dans un communiqué publié jeudi. Sont concernés par cette augmentation les dossiers de demandes d'aide déposés à

partir du 21 août 2023, a-t-on ajouté.

Dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisanat et de l'habit traditionnel (16 mars de chaque année), une réunion ministérielle consacrée à l'examen de la question du développement des exportations de l'artisanat a permis l'adoption d'une série de mesures en faveur du secteur.

Ils'agit en outre de l'augmentation du taux de prise en charge des frais de transport à l'exportation octroyé par le CEPEX, de 25% à 50% et la création d'un prix

national pour les trois meilleurs artisans exportateurs dans le domaine de l'artisanat.

En 2022, le Foprodex a investi, pour la première fois de son histoire, une enveloppe de 73,4 millions de dinars destinée à financer ses interventions en 2022, a annoncé le CEPEX, le 7 janvier 2023. 60% de ces financements ont bénéficié à 25 entreprises sur un total de 613 sociétés, d'après la même source, qui fait état d'une hausse de 73,5% du nombre de demandes d'accompagnement et de financement reçues par le Fonds en 2022.

Huile d'olive

La production nationale estimée à 200 mille tonnes pour la saison 2023-2024



La production d'olives s'établira à 1 million de tonnes pour la saison 2023-2024, ce qui permettra la production de 200 mille tonnes d'huile d'olive, soit une augmentation de 11% par rapport à la saison précédente, a indiqué, jeudi, Dorsaf Ben Ahmed, représentante de la Direction générale de la Production Agricole, au ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège du ministère, Ben Ahmed a précisé que la production se répartit à raison de 23% au nord, 17% au Sahel, 35% au centre-ouest et 25% au Sud. Par ailleurs, 55% de la récolte provient du secteur irrigué.

Les gouvernorats de Sidi-Bouzyd et de Kairouan contribueront à raison de 32% à la production

nationale et de 53% à la production provenant du secteur irrigué.

Elle a souligné que des séances de travail seront tenues entre le ministère de l'Agriculture, la Banque centrale de Tunisie, la BNA et les autres banques pour mobiliser les financements nécessaires pour faire réussir cette saison. Les efforts seront également intensifiés pour faire réussir la campagne d'exportation d'huile d'olive nationale, face à la régression de la production mondiale qui s'établira à 2,5 millions de tonnes (-26 % par rapport à la saison dernière).

La responsable a aussi évoqué l'amélioration de la situation générale des oliviers dans la plupart des régions de production suite aux pluies enregistrées en mai et juin 2023, à l'exception

des arbres qui ont été fortement impactés par la sécheresse des dernières années. Cette amélioration est aussi le résultat, selon Ben Ahmed, de la Campagne nationale de lutte contre les ravageurs et les maladies de l'olivier 2022-2023 qui a permis de traiter 727 mille arbres.

Elle a rappelé que la production finale d'huile d'olive pour la saison 2022-2023, a atteint 180 mille tonnes, contre 240 mille tonnes au cours de la saison 2021-2022 (-25 %). Les prix ont été compris entre 14 et 19 dinars/litre pour la saison 2022-2023, contre des prix variants entre 9 et 12 dinars/litre en 2021-2022.

Les exportations d'huile d'olive pour la saison 2022-2023 ont représenté 47% des exportations agricoles et 51% des exportations alimentaires. Environ 176 mille tonnes d'huile d'olive ont été exportées (2972 MD), dont 17,6 mille tonnes d'huile d'olive conditionnée (367 MD) et 53 mille tonnes d'huile d'olive biologique (970 MD). L'huile d'olive extra vierge représente 89% des exportations.



Détresse agricole en Tunisie

La régression alarmante des cheptels ovin et bovin

Les aléas climatiques et l'échec des politiques agricoles successives ont fortement lésé les agriculteurs en Tunisie, notamment les éleveurs qui se sont trouvés confrontés à la rareté des ressources en eau et à la cherté des prix des fourrages, a indiqué le directeur de l'Unité de production animale au sein de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP), Mnawar Sghiri.

Dans une interview accordée à l'agence TAP, le responsable a souligné que les cheptels ovin

et bovin régressent à un rythme alarmant, précisant que le cheptel bovin compte actuellement 388 mille unités femelles, contre 450 mille unités en 2016.

“La rareté de l'eau et la flambée des prix des fourrages mettent en péril les éleveurs en Tunisie” - Mnawar Sghiri, UTAP

"Cela constitue une perte colossale étant donné les coûts énormes du renouvellement du cheptel (le prix d'une génisse

s'élève à plus de 12 mille dinars) " Sghiri a déclaré que les agriculteurs se sont toujours plaints de la montée des coûts de production constituée à hauteur de 60 à 80% par les prix des fourrages, précisant que le prix de la botte de foin est passé de 23 dinars en juillet dernier à 32 dinars début septembre et que le prix de la botte de paille a atteint 17 dinars.

Toujours selon lui " les prix les aliments composés pour bétail ne cessent d'exploser étant donné que les principales matières premières à l'instar du tourteau

de soja et du maïs sont importées et dépendent de l'évolution des prix sur les marchés mondiaux et des chocs externes tels que la guerre russo-ukrainienne".

Les producteurs, a-t-il ajouté, subissent aussi, l'indisponibilité des fourrages sur le marché face à la faiblesse de l'offre notamment de l'orge et du son de blé, ce qui les contraint à abandonner leur activité et à vendre leurs cheptels, surtout dans les régions du centre, du sahel et du sud où le déficit pluviométrique est plus important.

Sghiri a, en outre, relevé une tendance de plus en plus manifeste ces dernières années en matière d'élevage ovin, laquelle consiste à favoriser l'élevage des moutons destinés à la commercialisation au détriment de l'élevage des brebis à cause de la régression des pâturages et de la recrudescence des vols.

“Le cheptel bovin enregistre une chute alarmante, aggravant les coûts de renouvellement.” - Mnawar Sghiri, UTAP

" L'élevage animal est une activité très dure à exercer et non rentable ce qui accentue la désaffection des jeunes à son égard et augmente les taux d'abandon de cette filière".

Et d'enchaîner "le coût de production d'un litre de lait s'élève à deux dinars, contre un prix de vente à la production de 1340 millimes, soit une perte de 660 millimes".

“Les prix des aliments pour bétail explosent, impactant la production animale en Tunisie.” - Mnawar Sghiri, UTAP

Sur un autre plan, le responsable a fait remarquer qu'une large frange de citoyens est aujourd'hui contrainte de limiter sa consommation de viandes rouges en raison de leurs prix excessifs.

Il est à noter que la moyenne de consommation annuelle de viande rouge a baissé de 9,5 kg par habitant en Tunisie, ces dernières années à 8,3 kg actuellement, soit l'une des moyennes les plus faibles au monde, comparée à celle des Etats-Unis par exemple qui s'élève à 243 kg/an/habitant, selon les données de la Société "Ellouhoum".

L'Etat contribue à l'appauvrissement de l'agriculteur

Sghiri a qualifié d'inquiétante, la détérioration des filières laitière et de la viande qui, outre ses

répercussions sur la production animale (lait et viandes), menace la paix sociale, en accentuant les taux de chômage et le phénomène d'exode vers les grandes villes.

Ce dernier pourrait également, constituer une menace sécuritaire étant donné que les régions rurales abandonnées par leurs habitants deviennent la cible de contrebandiers et de terroristes.

S'agissant des répercussions économiques de cette situation, le responsable de l'UTAP a déclaré que la détérioration de ces filières contraint le gouvernement à recourir à l'importation, sachant que le coût d'un litre de lait importé dépasse les 3 dinars (entre 3 et 3,5 dinars).


" En important des produits comme le lait et les viandes rouges, l'Etat contribue à résoudre les problèmes des agriculteurs européens et complique la situation des agriculteurs tunisiens " a-t-il regretté.

Et de relever que la préservation de ces filières est une nécessité environnementale, vu leur importance dans la préservation des écosystèmes et des équilibres naturels dans les zones rurales.

Les agriculteurs sont aussi, victimes de la recrudescence des actes de vol et de l'expansion des

maladies animales (tuberculose bovine...) a-t-il déploré, faisant porter la responsabilité de la crise des agriculteurs à l'Etat et aux gouvernements successifs depuis l'ère de Ben Ali.

" L'absence d'écoute, d'accompagnement et d'appui aux agriculteurs en temps de crises a aggravé la situation. Au lieu de soutenir les agriculteurs, l'Etat essaye de maîtriser les prix, en contraignant les agriculteurs à brader leur production. Par ailleurs, l'Etat subventionne la consommation mais pas la production, ce qui pousse l'agriculteur à abandonner son activité ".

 **"L'absence de soutien en temps de crise a conduit à l'abandon de l'agriculture par de nombreux agriculteurs."**
- Mnawar Sghiri, UTAPP

"Au fil des années, l'Etat, absent, a contribué à l'appauvrissement de l'agriculteur. L'absence de vision de la part des gouvernements successifs, a fait que nous en sommes là aujourd'hui" a-t-il considéré.

" L'agriculture a été utilisée pour financer d'autres secteurs et pour produire des produits à bas prix pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen tunisien. Au

bout du compte, on n'a réussi ni à préserver la paix sociale ni à développer l'agriculture comme pilier économique et de développement ".

La voie du salut !

Pour préserver la richesse animale, Sghiri a estimé nécessaire d'accorder une priorité absolue à l'agriculture dans les politiques et les débats nationaux. "Garantir l'alimentation nécessaire aux animaux relève de notre souveraineté alimentaire".

"Soutenir l'agriculteur revient à protéger le consommateur, d'autant plus que les dernières perturbations des chaînes d'approvisionnement à l'échelle internationale à cause des crises sanitaire et politique (pandémie, guerre russo-ukrainienne) ont montré que même en cas de disponibilité des financements nécessaires, les Etats pourraient se trouver dans l'impossibilité d'importer les produits de base "

Selon Sghiri " il vaudrait mieux être dans une logique de souveraineté alimentaire que de sécurité alimentaire. La souveraineté alimentaire se base sur la production nationale. La sécurité alimentaire, elle, repose sur la disponibilité de la liquidité pour pouvoir importer, ce qui augmente la dépendance du pays ".

Pour surmonter cette crise, le responsable de l'organisation agricole a souligné, l'importance sur le court terme, d'augmenter le prix du lait à la production de 800 millimes/litre et de réviser la prime de collecte et les prix des produits transformés.

Il a aussi, appelé à accélérer le paiement des montants dus à l'Etat au titre de la collecte, de l'exploitation et du stockage et qui dépassent les 300 millions de dinars, en versant immédiatement 50% de ces montants et en fixant un calendrier de paiement des sommes restantes.

L'UTAP a aussi appelé, à travers son responsable, à compenser les fourrages en subventionnant les intrants des aliments composés, pour que le plafond de prix d'une tonne d'aliments composés ne dépasse 900 dinars, tout en assurant le contrôle de la qualité. Sghiri a proposé d'accorder une subvention de 25% au tourteau de soja et de 35% au maïs, d'injecter des quantités supplémentaires d'orge fourragère et de son de blé sur le marché local pour lutter contre la spéculation et le monopole et d'importer des quantités de fourrages grossiers (foin, luzerne, paille) en les subventionnant au profit des éleveurs.

Il a recommandé d'augmenter la prime de transport des fourrages grossiers à partir des zones de



production vers les gouvernorats du centre et du sud de 7 à 12 millimes/ botte/ km et d'activer les commissions techniques mixtes chargées de contrôler la qualité et les prix des fourrages et de publier les analyses réalisées par les laboratoires spécialisées dans ce domaine.

Parmi les recommandations figurent également, la subvention de la valorisation des déchets agricoles à raison de 90% des coûts pour en limiter le gaspillage, l'établissement de contrats de production entre l'Office des terres domaniales, les unités de production agricole et les coopératives agricoles pour la production de fourrages au profit des affiliés de ces coopératives et la mise en place d'une ligne de financement pour l'achat des fourrages grossiers, en accordant la priorité du financement aux contrats de production.

Sur le moyen terme, l'UTAP a préconisé la mise en place d'une stratégie nationale de développement des ressources fourragères locales (colza, légumineuses, luzerne, fourrages complets, ensilage ...) en favorisant le partenariat public-privé, tout en prenant en considération l'évolution des cheptels et l'impact des changements climatiques sur les ressources naturelles.

L'élaboration d'un plan d'action

visant à garantir la souveraineté alimentaire en produits animaux (lait et dérivés, viandes rouges...), la création d'un fonds pour la santé animale et la mobilisation des financements nécessaires pour lutter contre les maladies animales et indemniser les éleveurs, ont aussi été vivement recommandées par le responsable.

Et d'appeler à la "nécessité de centraliser la gouvernance des filières auprès du Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait (GIVLait) et de mettre en application la convention de partenariat public-privé pour le développement de la filière laitière signé depuis avril 2019".

Il a souligné l'impératif d'orienter la subvention vers la production afin d'améliorer le rendement économique et la qualité du lait, maintenir les producteurs dans leurs régions et généraliser les relations contractuelles directes entre les éleveurs et les centres de collecte d'une part et entre les centres de collecte et les usines d'autre part.

Il a par ailleurs recommandé d'encourager la consommation des dérivés du lait, en supprimant la TVA de 19% appliquée sur ces produits et d'adopter une valeur ajoutée alimentaire ne dépassant pas 7%.

Nomination

Vivo Energy Tunisie aura un nouveau Directeur Général à partir du 1er octobre 2023, a annoncé l'entreprise lors d'une cérémonie organisée récemment à Tunis.

Titulaire d'un MBA de la " MIT Sloan School of Management " et d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, Nabil Medkouri succédera à Mohamed Bougriba qui a été nommé à la tête de Vivo Energy en Tanzanie.

Nabil Medkouri, qui était jusqu'à sa récente nomination, Directeur Commercial de Vivo Energy Maroc, possède un riche parcours professionnel dans divers secteurs tels que le pétrole, l'énergie, les biens de grande consommation, la technologie et le conseil en stratégie, lit-on dans un communiqué publié sur la page officielle de Vivo Energy Tunisie.

Le nouveau directeur général a rejoint la Société Shell du Maroc en 2004, où il a occupé divers postes de responsabilité dans différents départements, notamment Directeur Réseau des stations Shell au Maroc, Directeur Général de Butagaz Maroc et Directeur des activités B2B de Vivo Energy Maroc.



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr



La BCT annonce les modalités d'utilisation de la ligne de crédit de la BIRD destinée aux PME tunisiennes

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a rappelé, mercredi, avoir diffusé le 8 septembre courant, une note aux banques et aux établissements de leasing n°2023-29 portant sur les modalités d'utilisation et de remboursement de la ligne de crédit de 115,6 millions d'euros, accordée par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) au Gouvernement tunisien.

La BCT a rappelé que cette ligne accordée en vertu de l'accord de prêt signé, le 10 février 2023, entre les autorités tunisiennes et la BIRD, est destinée au

financement du projet d'Appui à la Relance Economique des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Elle vise à améliorer l'accès des PME au financement à long terme, a ajouté la même source.

La ligne en question porte sur trois composantes à savoir la consolidation des crédits en cours des PME sur des échéances à plus long terme (23,7 millions d'euros), l'octroi de nouveaux crédits à long terme aux PME viables (90,5 millions d'euros), outre la mise en œuvre de la ligne de crédit (1,4 million d'euro).

Les crédits accordés aux PME doivent couvrir au maximum 70%

du montant de chaque opération dans le cadre de la consolidation des crédits en cours et 80% du montant de chaque opération dans le cadre de l'octroi de nouveaux crédits.

Les banques et les établissements de leasing établis au sens de la loi n°2016-48, peuvent disposer du statut d'une Institution Financière Participante (IFP), sous réserve de satisfaire les critères d'éligibilité définis par la note aux banques et aux établissements de leasing n° 2023-29 du 08 septembre 2023.

Et d'ajouter qu'une PME éligible au projet doit satisfaire les critères d'éligibilité en matière de



gouvernance, d'assise financière et de respect des exigences environnementales et sociales, tels que spécifiés au niveau de la note aux banques et aux établissements de leasing n° 2023-29 du 08 septembre 2023.

Les crédits octroyés à une PME ou aux PME appartenant au même groupe de sociétés au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales ne doivent pas dépasser 1,5 million de dinars au titre de chacune des deux premières composantes. Le total des crédits cumulés est plafonné à 3 millions de dinars, a expliqué la même source.

Pour les crédits consentis au titre de la composante 2, le financement du fonds de roulement est plafonné à 10% du montant de crédit PME.

L'institution d'émission a souligné que l'IFP doit s'assurer qu'au moins 10 % des prêts qui lui ont été rétrocédés sont accordés au profit des PME opérant dans l'économie verte et la résilience climatique et que 10% des prêts qui lui ont été rétrocédés sont accordés au profit des PME installées dans des régions de développement prioritaires.

L'IFP doit s'assurer également que 15% des prêts qui lui ont été rétrocédés sont accordés au profit des PME dirigées par des femmes.

S'agissant des conditions de rétrocession des crédits octroyés aux PME, la BCT a fait savoir que le taux d'intérêt appliqué sur le crédit PME est égal au TMM majoré d'une marge, plafonnée à 3%, pour les crédits accordés durant les deux ans après la date du premier tirage sur la ligne de crédit en question.

Il s'agit également, d'une commission d'engagement égale à 0,25% par an sur les montants non utilisés du crédit PME et une commission d'ouverture égale à 0,25% du montant du crédit consenti à la PME.

La BCT a indiqué que le taux d'intérêt sera déterminé librement par la banque et l'établissement de leasing pour les crédits accordés deux ans après la date du premier tirage sur la ligne de crédit.

S'agissant de la période de remboursement, elle est comprise entre sept ans et 12 ans sans délai de grâce pour les opérations de financement au titre de la consolidation des crédits.

Pour les opérations de financement au titre des nouveaux crédits, la période de remboursement est comprise entre sept ans et 12 ans, dont un an de grâce au maximum.

Radiation de la Bourse

Conformément à la décision du Conseil du Marché Financier (CMF), les titres de la société AMS seront radiés du Marché Principal des titres de capital de la cote de la Bourse à partir du 15 septembre 2023, date à partir de laquelle les titres de la société AMS seront négociables sur le Marché Hors-cote conformément aux dispositions de l'article 76 nouveau du Règlement Général de la Bourse

Selon le site de la Bourse de Tunis, l'Offre Publique de Retrait (OPR) ouverte du 10 juillet 2023 au 11 septembre 2023, a été clôturée. Cette OPR, objet de la décision du CMF N° 47 du 04 juillet 2023 publiée dans son bulletin officiel du 05 juillet 2023, a visé l'acquisition de 2.354.265 actions de la société AMS sur les 6.577.192 actions composant le capital social de la société par les personnes qui contrôlent la société AMS.

Dans le cadre de ladite OPR, aucun titre n'a été acquis par l'intermédiaire en bourse MAC SA au profit des personnes qui contrôlent la société, a précisé la même source.



MEDIBAT 2023

L'Afrique au cœur du Salon Méditerranéen du Bâtiment

Comme à l'accoutumée, l'intérêt pour le Salon Méditerranéen du Bâtiment MEDIBAT, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax (CCIS), monte au fur et à mesure de l'approche de cette échéance biennale très attendue par les professionnels du bâtiment en Tunisie et ailleurs. Les dernières nouvelles de la 17ème édition du salon qui se tiendra du 4 au

7 octobre 2023, nous font savoir que d'éminentes personnalités ont d'ores et déjà confirmé leur présence aux 2 Forums scientifique et économique ainsi qu'à l'exposition.

L'Afrique à l'honneur, une nouvelle fois

Le continent africain est, de nouveau, au cœur de MEDIBAT.

Plusieurs pays ont décidé d'y participer avec de hauts responsables et de délégations d'hommes d'affaires, de professionnels et de donneurs d'ordre. C'est bien le cas du Burkina-Faso qui a, officiellement, annoncé la venue d'une forte délégation qui sera conduite par le ministre des Infrastructures et du Désenclavement M. Adama Luc Sorgho.



Le forum économique qui sera une opportunité de rencontrer les décideurs et les premiers responsables des grands projets de construction sera, également, marqué par la présence du Ministre camerounais de l'Habitat et du Développement Urbain. Ce pays sera représenté aussi par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) du Cameroun et l'Association Nationale des Producteurs Inventeurs Artisans et Transformateurs des produits locaux (ANPIAT).

Josué Rodrigue NGOUONIMBA, ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat de la République du Congo Brazzaville, participera à cette nouvelle édition de MEDIBAT, à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires et des Directeurs des structures Congolaises du secteur du bâtiment.

Le Forum scientifique, un moment fort du salon

Autre moment fort de la 17ème édition du Salon, celui du Forum scientifique. Le Comité d'organisation de cette activité parallèle à l'exposition qui travaille d'arrache-pied depuis plusieurs semaines semble avoir réussi à mettre en place un programme ambitieux avec des thématiques d'actualité brûlante se rapportant aux questions de l'urbanisme et de la législation, de l'écologie et

du développement durable et de la technologie et de l'intelligence artificielle.

L'on s'attend à ce que des sommités dans ces domaines prennent part aux assises du Forum, présentent les derniers développements et progrès et assurent des formations spécifiques.

De prestigieuses organisations et structures prendront part à ces activités dont en particulier l'Ordre des Ingénieurs Tunisiens (OIT), l'Ordre des Architectes Tunisiens (OAT), l'Agence Nationale de Maitrise de l'Energie (ANME), le Conseil des Sciences de l'Ingénierie (OIT) relevant de l'OIT, l'Association KNX UC Tunisia...etc.

De même, l'on étudie encore les possibilités de présence de bailleurs de fonds de renommée pouvant avoir un apport précieux dans la réalisation des projets futuristes de bâtiments verts, intelligents et durables. Il s'agit, entre autres, de la BAD (Banque Africaine de Développement), l'Agence Internationale de Coopération Allemande GIZ, l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI)...

Cybersécurité

Une étude récente réalisée par Kaspersky et Arlington Research en Tunisie met en évidence la croissance de la digitalisation des petites et moyennes entreprises (PME) dans le pays. Cependant, malgré cette tendance, seules 20% des PME interrogées estiment être exposées au risque cyber. Cette perception diverge de la réalité, car en 2023, 340 types de fichiers malveillants ciblant les PME ont été détectés par les outils Kaspersky, affectant 342 employés uniques et se répandant 2 362 fois.

Bien que la menace cyber soit en augmentation, les PME tunisiennes semblent manquer de connaissances sur les risques et les conséquences liées à la cybersécurité. De plus, la confiance envers les solutions antivirus grand public, jugées insuffisantes pour une protection adéquate, crée un décalage entre la perception de sécurité des PME et leur préparation réelle en matière de cybersécurité.

Il est crucial que les PME en Tunisie prennent davantage de mesures pour anticiper les risques cyber et adoptent des stratégies de cybersécurité plus robustes.

Ooredoo Tunisie et l'association Afreecan s'associent pour assurer une rentrée radieuse



Chaque année, à la rentrée, la principale préoccupation des parents est de fournir des fournitures scolaires à leurs enfants ! Les plus touchées par ce problème sont les familles défavorisées des zones rurales.

C'est dans ce contexte qu'OoredooTunisie, dans le cadre de son programme de Responsabilité Sociétale des Entreprises "Tounes T3ich" et en partenariat avec l'association humanitaire AFREECAN ; a mené une opération de dons « Rentrée scolaire » en faveur des enfants défavorisés des régions de Sidi

Bouzid et Siliana.

En présence de M. Mansoor Rashid Al-Khater, PDG de Ooredoo Tunisie, les membres de l'équipe Ooredoo et de l'association Afreecan ont contacté les écoles de Dhouaoda à Kesra (Siliana) et Silta (Sidi bouzid) pour fournir l'ensemble des fournitures scolaires requises aux élèves, conformément aux trois valeurs fondamentales de l'entreprise : « Caring, Connecting and Challenging ».

« L'éducation est l'un de nos piliers clés en matière de RSE, car nous comprenons qu'il s'agit

d'un investissement dans le développement humain et qu'elle aura un grand impact sur l'avenir de la Tunisie. A travers cette action, avec notre partenaire Afreecan, nous aspirons à offrir aux jeunes étudiants les conditions de base pour leur permettre de profiter de la rentrée scolaire avec des fournitures complètes qui peuvent avoir un effet considérable sur leur éducation et leurs résultats scolaires et les aider à atteindre leur plein potentiel pour un avenir meilleur. » a déclaré M. Mansoor Al-Khater, PDG de OoredooTunisie.

Ce programme de dons fait partie de l'accord-cadre qu'Ooredoo Tunisie a signé avec le ministère de l'Éducation en août 2023 pour soutenir l'éducation et le développement social du pays.

Ooredoo prévoit de poursuivre ses initiatives éducatives et de se concentrer sur l'autonomisation des enfants du pays pour qu'ils aient un avenir meilleur grâce au pouvoir de l'éducation.

On vous accompagne
et on vous conseille
sur vos projets de vies

- Épargne résidence
- Épargne études
- Épargne retraite

www.biati.tn

Engagés
avec vous

BIAT

La BIAT réaffirme son engagement pour accompagner ses clients dans la réalisation de leurs projets de vie

La BIAT réaffirme encore une fois son engagement vis-à-vis de ses clients et lance sa campagne sur l'épargne qui traduit le rôle de partenaire conseil qu'elle entend toujours jouer pour les accompagner et les conseiller dans leurs divers projets de vie.

Dans cette perspective, la BIAT met en avant aussi bien ses conseillers de clientèles que sa panoplie de produits d'épargne qu'elle offre à ses clients afin de les aider à traverser les moments clés de la vie avec sérénité et de

réaliser leurs objectifs et projets personnels les plus importants.

Ainsi, pour atteindre chacun de ces objectifs, la BIAT met à la disposition de sa clientèle des solutions d'épargne adaptées et un conseil personnalisé afin qu'elle puisse mieux préparer et réaliser ses projets dans les meilleures conditions.

- **Pour l'acquisition ou la construction d'une résidence principale ou secondaire** : l'offre « Epargne Résidence »

permet d'acquérir ou de construire une résidence à des conditions très confortables en préparant ce projet à l'avance grâce à une phase d'épargne préalable souple et adaptée aux objectifs et à la situation personnelle de chaque client. Plusieurs variantes d'épargne résidence sont ainsi mises à la disposition des clients leur permettant d'obtenir un crédit finançant jusqu'à 90% du coût de leur projet et allant jusqu'à 10 fois leur épargne résidence. Ce crédit



désigné « CREDIRESIDENCE » est remboursable sur une période allant jusqu'à 25 ans.

- **Pour le financement des études des enfants :** l'offre « Epargne Etudes Wledna » donne la possibilité au client de constituer à son rythme une épargne en vue d'obtenir ensuite un crédit pour financer les études supérieures de ses enfants et leur donner ainsi les moyens de poursuivre leurs études dans des conditions financières confortables. Pendant la phase d'épargne, il est aussi possible de bénéficier de crédits finançant les frais annuels d'inscription des enfants dans un établissement scolaire ou les frais de rentrée scolaire lors de leurs études primaires ou d'école de base.
- **Pour la préparation de la retraite :** l'offre « Projet Avenir Retraite » assure une sécurité financière pour l'avenir grâce à une épargne retraite taillée sur mesure et dans un cadre fiscal très avantageux. Cette offre permet aux clients de s'assurer à terme un complément de revenu pour préserver leur niveau de vie à la retraite et en profiter pleinement dans des conditions financières confortables.

Banque de référence, la BIAT consolide à travers cette offre diversifiée, sa volonté de se positionner en tant que véritable partenaire qui accompagne et conseille le client pour mener à bien ses différents projets de vie et atteindre ses objectifs personnels.

A propos de la BIAT :

Banque universelle, acteur de référence en Tunisie, la BIAT constitue aujourd'hui un groupe bancaire solide avec ses filiales dans les domaines de l'assurance, de la gestion d'actifs, du capital-investissement, de l'intermédiation boursière et du conseil. Implantée sur tout le territoire, la BIAT compte aujourd'hui 206 agences à travers toute la Tunisie. Près de 2000 collaborateurs travaillent au service de tous ses clients : particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises et institutionnels.

Très attentive à sa responsabilité sociétale, la BIAT a traduit son positionnement citoyen par de nombreux engagements. La création de la Fondation BIAT pour la jeunesse tunisienne, au printemps 2014, en est emblématique et ancre cet engagement de façon pérenne. www.biat.com.tn

Transport aérien

Le trafic aérien des passagers via les aéroports tunisiens a augmenté de 25,8% durant les huit premiers mois de 2023, par rapport à la même période de 2022. Il s'est établi à 5 912 407 mouvements passagers, selon les statistiques de l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA), rendues publiques, mardi.

Cette tendance haussière a marqué le trafic aérien dans la majorité des aéroports tunisiens, avec une augmentation de 24,1% pour l'aéroport international de Tunis Carthage (4 440 078 mouvements passagers), de 30,2% pour l'aéroport international de Djerba-Zarzis (1 346 134 mouvements passagers), de 48,6% pour l'aéroport international de Sfax-Thyna (111 577 mouvements), de 32,4% pour l'aéroport international de Gabès-Matmata (3 169 mouvements) et de 1,2% pour l'aéroport international de Tabarka-Ain Draham (1 932 mouvements). Le trafic a en revanche baissé de 17,8% à l'aéroport international de Tozeur-Nefta (8 997 mouvements).

Par rapport à la même période de 2019, le trafic des passagers dans les aéroports tunisiens a augmenté de 2% pour l'aéroport international de Tunis Carthage, de 19,7% pour l'aéroport international de Sfax-Thyna, de 9,8% pour l'aéroport international de Gabès-Matmata. Il a baissé de 5,8% à l'aéroport international de Djerba-Zarzis et de 71,8% à l'aéroport international de Tozeur-Nefta.



Hyundai domine le marché des immatriculations en Tunisie en 2023

La marque Hyundai accélère sa course en tête des immatriculations en Tunisie, avec un total de 5205 immatriculations au cours des 8 mois de l'année 2023, suivi par la marque avec 4056 immatriculations au cours de cette même période.

Dans le top 5 des véhicules légers les marques coréennes et japonaises occupent les 4 premières places de ce classement, soit la même composition que pour l'ensemble des immatriculations de l'année 2022.

La crise des composants semble continuer à peser sur les marques automobiles européennes.

TOP 5 IMMATICULATIONS								
N°	MARQUE	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	TOTAL
1		640	852	560	745	816	214	3827
2		317	508	398	717	307	329	2576
3		185	334	492	504	514	468	2497
4		528	427	305	352	474	302	2388
5		449	330	301	347	343	299	2069

KONA c'est WAOUH



Appelez le 70 130 600

مؤسسة تحترم
حقوق المستهلك



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2022
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn



Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

19/09/2023

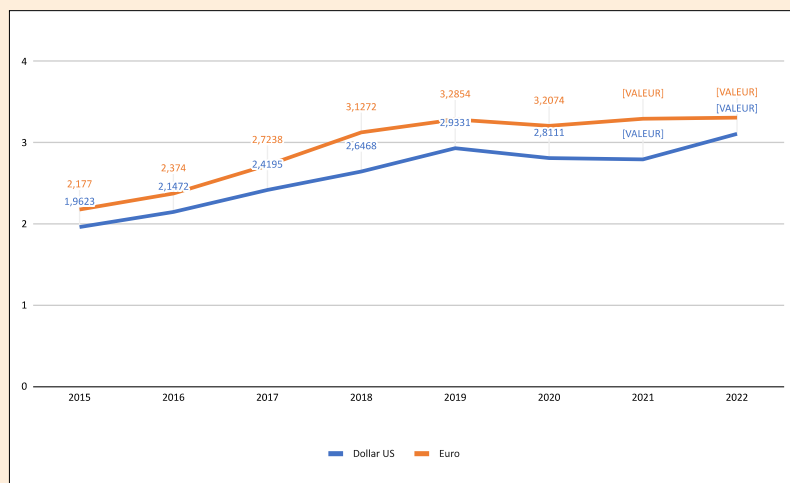
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2296
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,3485
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1478
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9018
YEN JAPONAIS	JPY	1000	21,3062
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0638
FRANC SUISSE	CHF	10	35,0833
EURO	EUR	1	3,3652
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6472
Yuan Chinois	CNY	1	0,4314

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1880	3,4157
6 MOIS	3,2237	3,4714

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2022



8,00%

TMM

20/09/2023



8,00%

TID

20/09/2023



8,00%

TMM

Aout 2022



7,00%

TRE

Juillet 2023



26,26

Milliard

Avoirs en devise

20/09/2023



116

Jours

Jours d'importations

20/09/2023

Evolution TMM

(12. 2010 - 2021

+ 29 Décembre 2022)





Bourse de Tunis

Forte baisse de l'indice, -1,7% en une semaine

L'optimisme se fane sur la bourse de Tunis. L'indice de référence dévise de -1,7% sur la semaine (du 11 au 15 septembre 2023) pour s'établir à 8819,36 points, ramenant, ainsi, sa performance depuis le début de l'année à +8,8%, selon l'analyse hebdomadaire de Tunisie valeurs. Sur la semaine, les volumes ont été modestes, totalisant une enveloppe de 16,5 millions de dinars (MD), soit une moyenne quotidienne de 3,3MD. Aucune transaction de bloc n'a eu lieu au cours de la semaine.

Le titre OfficePlast s'est retrouvé en haut du palmarès. L'action de la société a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de +10,1% à 1,200D,

dans un maigre flux de 3 mille dinars.

Le titre SOMOCER a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du spécialiste en céramiques a signé une progression de 7% à 0,760D, en drainant un volume de 74 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

UADH s'est retrouvé en lanterne rouge du marché. L'action du concessionnaire a reculé de -14,3% à 0,300D, dans un volume d'échange quasi-nul.

Le titre BIAT a été le titre le plus échangé de la semaine, drainant à lui seul 4,4MD, soit 27% du volume échangé.

Nouvelles du Marché :

- *ATL : Clôture de l'emprunt obligataire*

Les souscriptions à l'emprunt obligataire " ATL 2023-2 " de 40 millions de dinars (MD) susceptible d'être porté à un maximum de 60MD, ouvertes au public le 03 août 2023, ont été clôturées le 11 septembre 2023, pour un montant de 60MD.

- *BH Leasing : un résultat net de 1,6 MD*

Les états financiers semestriels de BH Leasing font apparaître un résultat net de 1,6 millions de dinars (MD) contre 0,55MD un an auparavant. Cette hausse résulte principalement de la baisse importante du coût du risque qui est passé de 2,56MD à 0,6MD

Tunindex

8 819,36

Var. Année **8,75 %**
15/09/2023

Tunindex 20

3 884,10

Var. Année **8,13 %**
15/09/2023

Volume semaine **26,200** Million DT

Capitalisation **25,05** Milliard DT

PER marché **9,66**
(Aout)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 526,03	12,87%
8300	Banques	6 091,53	12,61%
8500	Assurances	13 778,89	3,42%
8700	Services Financiers	9 099,86	32,36%
5000	Services aux Consommateurs	2 980,86	0,71%
5300	Distribution	4 696,34	0,71%
3000	Biens de Consommations	7 282,26	-2,30%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	9 133,91	0,60%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 194,16	-10,18%
2000	Industries	1 723,02	16,64%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	756,00	6,40%
1000	Matériaux de Base	4 002,36	0,34%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
OFFICEPLAST	1,200	14,29%
STIP	4,180	12,37%
AETECH	0,430	7,50%
SOMOCER	0,760	7,04%
BH LEASING	2,980	6,43%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

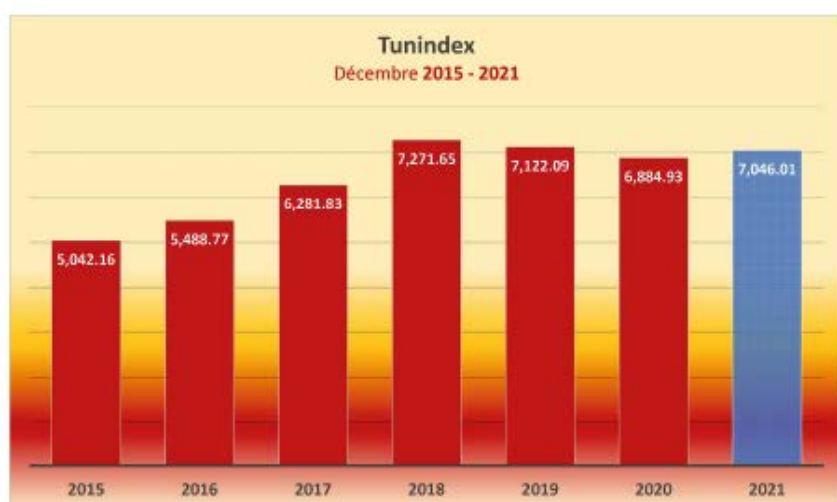
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH	0,290	-14,71%
ELECTROSTAR	0,360	-12,20%
GIF FILTER	0,450	-11,76%
TELNET Holding	6,200	-8,69%
STAR	160,000	-8,52%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
EURO-CYCLE	13,400	-47,86%
AETECH	0,430	-47,56%
CIMENTS DE BIZERTE	0,940	-46,29%
SMART TUNISIE	15,300	-36,78%
SOTEMAIL	2,310	-32,06%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
AMEN BANK	39,100	49,14%
BH LEASING	45,370	45,37%
SOTUVER	12,800	47,13%
SOPAT	1,960	36,11%
SOTETEL	4,000	36,05%



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		15/09/2022	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2021	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 036,743
BANQUES								10 930,282
Amen Bank	5	26 481 000	26,200	39,540	39,100	-1,11%	49,24%	1 035,407
ATB	1	100 000 000	2,890	3,380	3,330	-1,48%	15,22%	333,000
BH Bank	5	47 600 000	13,560	12,350	12,440	0,73%	-8,26%	592,144
BIAT	5	35 700 000	88,000	93,450	93,440	-0,01%	6,18%	3 335,808
BNA	5	64 000 000	8,790	7,670	7,540	-1,69%	-14,22%	482,560
Banque de Tunisie	1	225 000 000	5,180	5,270	5,240	-0,57%	1,16%	1 179,000
BTE (ADP)	20	1 000 000	6,350	4,900	4,900	0,00%	-22,83%	4,900
STB	5	155 375 000	3,800	3,690	3,650	-1,08%	-3,95%	567,119
Attijari Bank	5	40 741 997	37,000	45,900	45,290	-1,33%	22,41%	1 845,205
UBCI	5	20 001 529	22,000	23,000	22,900	-0,43%	4,09%	458,035
UIB	5	32 560 000	24,000	27,000	25,900	-4,07%	7,92%	843,304
Wifack Bank	5	30 000 000	7,400	8,290	8,460	2,05%	14,32%	253,800
ASSURANCES								1 290,621
ASTREE	5	6 000 000	52,000	47,400	47,400	0,00%	-8,85%	284,400
BH Assurances	5	2 660 000	50,000	48,750	48,750	0,00%	-2,50%	129,675
STAR	10	2 307 693	154,000	174,900	160,000	-8,52%	3,90%	369,231
Tunis RE	5	20 000 000	6,990	6,300	6,280	-0,32%	-10,16%	125,600
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	56,000	56,070	56,070	0,00%	0,13%	252,315
MAGHREBIA Vie	1	20 000 000	6,200	6,490	6,470	-0,31%	4,35%	129,400
LEASING								538,591
ATL	1	32 500 000	3,000	3,850	3,920	1,82%	30,67%	127,400
BH Leasing	5	7 000 000	2,050	2,800	2,980	6,43%	45,37%	20,860
Best Lease	1	30 000 000	2,380	2,100	2,010	-4,29%	-15,55%	60,300
CIL	5	5 000 000	19,500	20,010	20,010	0,00%	2,62%	100,050
Hannibal Lease	5	11 000 000	4,400	4,990	5,000	0,20%	13,64%	55,000
Attijari Leasing	10	2 750 000	13,700	16,440	16,620	1,09%	21,31%	45,705
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	9,050	11,820	11,970	1,27%	32,27%	129,276
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								277,249
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	42,110	42,500	42,500	0,00%	0,93%	42,500
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	7,610	8,100	8,150	0,62%	7,10%	228,200
Tuninvest Sicar	1	966 000	8,430	7,090	6,780	-4,37%	-19,57%	6,549
INDUSTRIES								9 449,750
HOLDING								1 780,346
OneTech Holding	1	53 600 000	7,050	8,700	8,700	0,00%	23,40%	466,320
Poulina GH	1	180 003 600	8,780	7,280	7,300	0,27%	-16,86%	1 314,026
AGRO-ALIMENTAIRE								4 193,915
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	12,880	13,000	13,000	0,00%	0,93%	713,794
LAND'OR	1	11 226 376	6,160	6,000	5,700	-5,00%	-7,47%	63,990
SFBT	1	247 500 000	13,490	14,400	13,240	-8,06%	-1,85%	3 276,900
SOPAT	1	37 861 250	1,440	1,960	1,960	0,00%	36,11%	74,208
PHARMACEUTIQUE								265,630
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	4,110	5,200	5,350	2,88%	30,17%	9,630
UNIMED	1	32 000 000	7,120	7,840	8,000	2,04%	12,36%	256,000
COMPOSANTS AUTOMOBILE								41,630
ASSAD	1	12 000 000	1,090	0,890	0,850	-4,49%	-22,02%	10,200
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,400	0,510	0,450	-11,76%	12,50%	4,742
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,000	3,720	4,180	12,37%	4,50%	17,589

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		15/09/2022	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2021	Semaine précédente	De la semaine			
CIMENTIER								797,379
Carthage Cement	1	343 624 940	1,900	2,230	2,200	-1,35%	15,79%	755,975
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,750	0,900	0,940	4,44%	-46,29%	41,404
CHIMIE								354,643
Air Liquide	25	1 637 504	88,000	86,000	86,000	0,00%	-2,27%	140,825
ALKIMIA	10	1 947 253	35,530	30,000	30,000	0,00%	-15,56%	58,418
ICF	10	2 100 000	90,050	75,000	74,000	-1,33%	-17,82%	155,400
INDUSTRIES DIVERSES								1 871,664
AMS	5	6 577 192	0,880	0,850	0,850	0,00%	-3,41%	5,591
Euro-Cycle	1	8 910 000	25,700	13,300	13,400	0,75%	-47,86%	119,394
MPBS	2	10 334 430	4,750	4,400	4,250	-3,41%	-10,53%	43,921
New Body Line	1	4 250 400	4,980	5,190	5,140	-0,96%	3,21%	21,847
Office PLAST	1	11 440 931	1,530	1,050	1,200	14,29%	-21,57%	13,729
SAH Lilas	1	65 345 762	9,100	8,590	8,500	-1,05%	-6,59%	555,439
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	2,800	3,700	3,750	1,35%	33,93%	20,856
SIAME	1	15 444 000	3,830	3,920	3,700	-5,61%	-3,39%	57,143
SANIMED	1,109	12 400 000	1,710	1,890	1,890	0,00%	10,53%	23,436
SOMOCER	1	40 656 000	0,850	0,710	0,760	7,04%	-10,59%	30,899
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,400	2,330	2,310	-0,86%	-32,06%	79,726
SOTUVER	1	33 215 325	8,700	12,690	12,800	0,87%	47,13%	425,156
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,680	5,800	5,750	-0,86%	-13,92%	160,665
SOTRAPIL	5	4 138 200	12,410	14,290	15,070	5,46%	21,43%	62,363
TPR	1	50 000 000	4,160	5,010	5,030	0,40%	20,91%	251,500
IMMOBILIER								68,375
SIMPAR	5	1 100 000	35,000	35,000	35,000	0,00%	0,00%	38,500
SITS	1	15 600 000	1,860	1,410	1,410	0,00%	-24,19%	21,996
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,000	1,680	1,560	-7,14%	-22,00%	7,879
TECNOLOGIE								76,167
AETECH	1	2 223 334	0,820	0,400	0,430	7,50%	-47,56%	0,956
TELNET Holding	1	12 130 800	7,680	6,790	6,200	-8,69%	-19,27%	75,211
SERVICES								1 368,376
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								815,572
ARTES	1	38 250 000	5,190	6,040	5,900	-2,32%	13,68%	225,675
CITY CARS	1	18 000 000	10,700	12,140	11,000	-9,39%	2,80%	198,000
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,540	11,240	11,240	0,00%	-10,37%	337,200
UADH	1	36 953 847	0,390	0,420	0,290	-30,95%	-25,64%	10,717
STA	1	2 000 000	24,670	22,000	21,990	-0,05%	-10,86%	43,980
AUTRES SERVICES								168,222
CELLCOM	1	4 461 532	3,400	2,180	2,180	0,00%	-35,88%	9,726
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,290	0,410	0,360	-12,20%	24,14%	3,704
MIP	1	4 398 937	0,120	0,140	0,140	0,00%	16,67%	0,616
TUNISAIR	1	106 199 280	0,480	0,420	0,410	-2,38%	-14,58%	43,542
SMART Tunisie	5	7 231 031	24,200	15,590	15,300	-1,86%	-36,78%	110,635
TELECOMMUNICATIONS								83,918
SERVICOM	1	11 874 000	0,210	0,230	0,230	0,00%	9,52%	2,731
SOTETEL	5	4 636 800	2,940	4,070	4,000	-1,72%	36,05%	18,547
Tawasol GH	1	108 000 000	0,600	0,560	0,580	3,57%	-3,33%	62,640
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								300,664
Sotumag	1	13 200 000	5,120	4,820	4,850	0,62%	-5,27%	64,020
Magasin General	1	11 481 250	10,960	10,920	11,480	5,13%	4,74%	131,805
Monoprix	2	19 969 372	6,100	5,480	5,250	-4,20%	-13,93%	104,839
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								23 854,869



L'indépendance de la Banque centrale de Tunisie

Un débat enflammé

En matière de politique financière, la Banque centrale de Tunisie (BCT) n'est indépendante ni de l'Etat, ni du gouvernement, souligne l'Association "Alert", spécialisée dans la lutte contre l'économie de rente.

Et d'estimer que ce fait confirme l'état de controverse que vit la scène nationale sur la question des limites de l'indépendance de la BCT et appuie les positions exprimées par le président de la République concernant ce concept d'indépendance. Dans

une note publiée, mardi, par l'association "Alert" rappelle que le débat sur l'indépendance de la BCT, exprime une démarche contradictoire, d'autant plus que la composition du conseil d'administration de la Banque des banques montre que 6 parmi 9 de ses membres sont désignés par des décrets gouvernementaux après l'examen d'un conseil ministériel.

Toujours selon "ALERT", la BCT n'est pas indépendante du gouvernement, car le 2/3 des membres de son conseil

d'administration sont nommés par le gouvernement. Et de rappeler que le conseil d'administration de la BCT est composé du gouverneur, du vice-gouverneur, du président du conseil du marché financier, du cadre chargé de la gestion de la dette publique au ministère des finances, du cadre chargé des prévisions au ministère chargé du développement économique, de deux professeurs universitaires spécialistes dans les domaines financier et économique, nommés par décret gouvernemental après délibération du conseil

des ministres, sur proposition du gouverneur et après avis du ministre chargé de l'enseignement supérieur, outre deux membres ayant précédemment exercé des fonctions dans une banque, et justifiant d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine bancaire ou financier.

Les deux membres précités sont nommés par décret gouvernemental, le premier sur proposition du gouverneur et le deuxième sur proposition du président de l'association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers.

Selon l'Association la composition du conseil d'administration de la BCT concrétise ses propos concernant indépendance de la banque des banques. " La BCT n'est pas indépendante du gouvernement puisque ce dernier nomme les deux tiers du conseil ", précise Alert .

Et d'appeler à éviter la concrétisation de la " politique financière contradictoire de la BCT, qui bloque l'économie et les citoyens par l'application de taux d'intérêt excessifs, d'une part et qui ne permet pas de maîtriser l'endettement public, à travers le refinancement automatique des bons de trésor, d'autre part ". L'Association met, également, l'accent sur l'importance de baisser les taux d'intérêt

appliqués par les banques, lors de l'octroi des crédits à l'Etat, et de garantir une réelle concurrence et " démanteler le cartel des banques qui fixe un taux d'intérêt élevé sur les crédits accordés à l'Etat ".

Le président de la République a appelé, lors de sa visite effectuée le 8 septembre 2023, au siège de la BCT, à la révision de l'article 25 du statut de l'institut émission publié en 2016.

" Le rôle principal de la BCT était de maîtriser l'inflation. Toutefois, il est nécessaire d'améliorer et de faire évoluer les textes juridiques afin que la banque puisse jouer pleinement son rôle, en tant qu'établissement public, autonome, mais non indépendant de l'Etat ", a affirmé le chef de l'Etat.

Et d'ajouter " il faut faire la différence entre l'indépendance dans le volet monétaire et dans le volet budgétaire ".

Saied a également affirmé que les dispositions de la loi de 1958 étaient meilleures que celles de 2016 qui, a-t-il estimé, servent les intérêts des banques commerciales

" L'Autonomie de la Banque centrale ne veut pas dire l'indépendance par rapport à l'Etat ", a-t-il souligné.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Tunisie et Algérie

Renforcer l'Accord commercial préférentiel pour stimuler les échanges

La ministre du Commerce et du développement des exportations Kalthoum Ben Rejeb a souligné, l'impératif de renforcer l'Accord commercial préférentiel Algéro-Tunisien et de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays sur la base d'un cadre global et complémentaire s'inspirant des accords et mémorandums d'entente.

Ben Rejeb a mis l'accent, lors de la tenue des travaux de la 5ème session de la Commission mixte tuniso-algérienne de suivi

des échanges commerciaux, sur l'importance d'identifier les moyens permettant de hisser les relations économiques, d'autant plus que les échanges commerciaux bilatéraux demeurent encore faibles, et ce en dépit d'un cadre légal régissant ces relations commerciales, a indiqué le ministère du Commerce dans un communiqué publié vendredi à Tunis.

Elle a mis en exergue la nécessité de promouvoir les échanges commerciaux, de faciliter la fluidité

de circulation des marchandises, de surmonter les difficultés, d'alléger les procédures administratives techniques, de dynamiser les mécanismes de coopération bilatérale et de suivre les différents projets en commun. Ben Rejeb a appelé à réinstaurer la Chambre économique mixte tuniso-algérienne, vu son rôle dans la garantie de la continuité de réseautage entre les opérateurs économiques dans les deux pays, à inciter les hommes d'affaires des deux pays à mieux coopérer, aux fins

de booster l'investissement et de contribuer à augmenter les échanges commerciaux.

De son côté, le ministre algérien du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni a relevé que la tenue de cette session, dans le cadre de cette conjoncture régionale et internationale délicate, vise à concrétiser la volonté politique des deux pays qui reflète la profondeur des relations bilatérales, soulignant l'intérêt que son pays accorde à promouvoir les relations économiques et commerciales, d'autant plus que la Tunisie est considérée comme le 2eme partenaire économique en Afrique de l'Algérie.

Il a rappelé que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Tunisie a atteint, durant le 1er semestre 2023, 975,67 millions de dollars, contre 1620,57 millions de dollars, durant l'année 2022.

Les deux parties ont souligné que l'organisation des travaux de cette commission, après une rupture de six ans, est une opportunité pour élargir les consultations et les échanges sur les moyens de renforcement des relations économiques et commerciales et examiner les difficultés qui entravent l'accès des marchandises aux marchés mondiaux et africains, notamment les marchés prometteurs



FTDES

Hausse du coût de la rentrée scolaire 2022-2023

Une étude intitulée "dépenses sociales consacrée à l'enseignement : entre l'illusion de la gratuité et les difficultés financières des familles" élaborée par le forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) a dévoilé une hausse de 48% du coût de la rentrée scolaire durant la période 2022-2023.

Cette étude, qui a pris pour échantillon la ville de Monastir, a révélé que le coût de la rentrée scolaire a augmenté de 48% durant la période 2022 et 2023 en raison de l'augmentation des frais des fournitures scolaires, a déclaré l'expert en éducation et membre du FTDES Mounir Hssine, au cours d'une conférence de presse organisée mercredi à la capitale et consacrée à la présentation des résultats de cette étude.

Il a noté que le prix du cahier scolaire a connu une augmentation de 75%, alors que les coûts des fournitures scolaires

ont connu une hausse de 39%.

Selon cette étude, 67% des familles optent pour les cours particuliers en vue de faire acquérir les élèves des connaissances supplémentaires, signalant que les tarifs d'une heure de cours particuliers varient entre 15 et 20 d, alors que la séance est fixée entre 30 et 40 d pour chaque élève.

Le coût mensuel des cours particuliers à travers tous les gouvernorats dépasse 16 mille dinars, a ajouté la même source. Par ailleurs, il a affirmé que le système de compétences fondamentales figurant dans la loi d'orientation de 2002 n'accorde pas de l'importance au savoir, ce qui a permis aux élèves de rechercher un support scolaire à travers les cours particuliers, ajoutant que 93% du décrochage scolaire a été constaté auprès des enfants issus de familles pauvres.



Défis démographiques en Tunisie

Focus sur la protection familiale et l'éducation

La ministre de la Famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, Amel Belhaj Moussa a souligné, dans l'allocution de la Tunisie au 5ème Sommet démographique de Budapest, l'attachement de la Tunisie à son rôle social en adoptant de nouvelles approches axées sur l'humain et en poursuivant ses efforts pour établir un nouveau système de développement social et économique.

Elle a mis l'accent lors d'une réunion ministérielle de haut niveau, sur le pari de l'Etat tunisien sur le capital humain, rappelant la promulgation dès l'aube de l'indépendance, du code du statut personnel, l'organisation des relations au sein de la famille, l'obligation de la scolarisation des enfants des deux sexes à l'âge de six ans et le développement des services de santé au profit de la famille. Elle a ajouté que la nouvelle constitution tunisienne publiée en 2022, stipule que l'Etat

est chargé de protéger la famille, les enfants, les personnes âgées, les femmes et les personnes à besoins particuliers, selon un communiqué du ministère.

La ministre a évoqué les défis démographiques auxquels est confrontée la Tunisie et le ferme engagement à garantir la protection familiale et à développer des approches nationales pour protéger la famille, faire progresser ses rôles et soutenir ses capacités dans

un monde en mutation, indiquant que les politiques publiques, les plans de développement et les programmes misent sur les défis liés aux mutations démographiques.

Selon les indicateurs démographiques, l'espérance de vie en Tunisie est passée à 76 ans et le nombre de familles s'élève à plus de 3 millions. Le pourcentage de Tunisiens de plus de 60 ans passera de 13% actuellement à 22,6% en 2044, selon la même source.

Amal Belhaj Moussa a souligné

que le taux de croissance démographique en Tunisie est l'un des taux les plus faibles (1,03%) en raison de la baisse de la natalité de 2,4 enfants par femme en 2014 à 1,8 enfant par femme en 2021.

La ministre a également présenté des statistiques qui mettent en évidence les résultats du pari sur l'éducation et les femmes, notamment le taux de scolarisation élevé, le nombre d'étudiantes et la forte présence des femmes dans tous les secteurs d'activité (médecine, enseignement, justice,

administration...) ainsi que dans les postes de responsabilité.

Le 5ème Sommet démographique de Budapest se tient les 14 et 15 septembre en cours à Budapest en Hongrie sous le thème "la famille est la clé de la sécurité". Des délégations officielles internationales, des représentants de la société civile et de médias prennent part aux travaux du sommet dont les travaux sont axés sur les moyens de relever les défis auxquels fait face la famille.



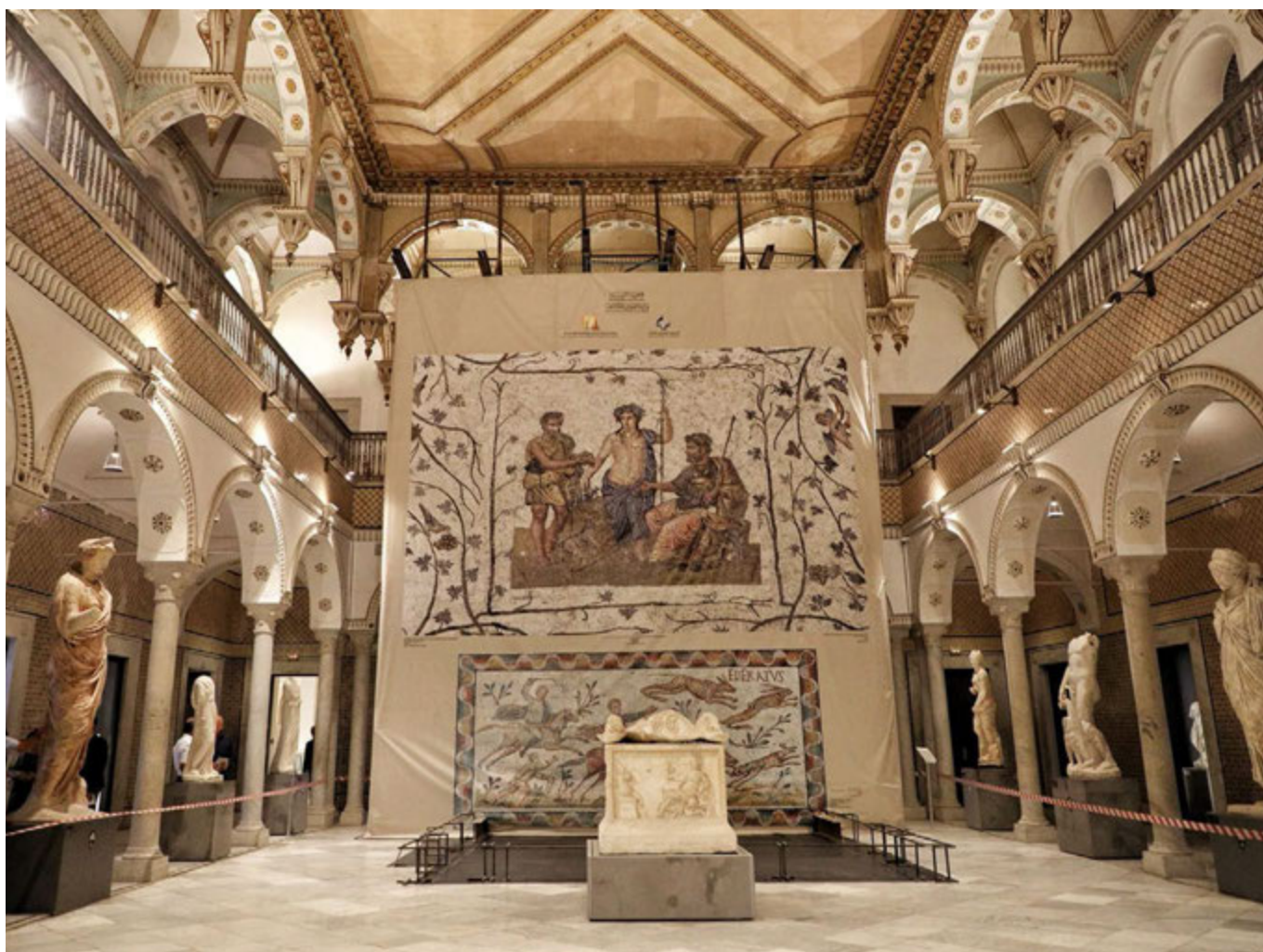
RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





Réouverture du musée national du Bardo

Le Musée national du Bardo fait peau neuve et ouvre officiellement ses portes ce jeudi 14 septembre après avoir été fermé durant plus de deux ans.

De grands travaux de restauration et de réaménagement ont eu lieu dans ce musée emblématique inauguré en 1888, après la dernière restauration qui remonte à plus d'une décennie avec des travaux de rénovation et d'extension ayant eu lieu de 2009

à 2012.

La fermeture du musée du Bardo, le 25 juillet 2021, a été décidée après le gel des activités du parlement qu'abrite le même palais beylical, situé dans le quartier du Bardo à Tunis.

En prévision de son ouverture au public, le musée du Bardo a abrité, mercredi soir, une cérémonie officielle en l'honneur des diplomates arabes et étrangers accrédités en Tunisie. Des visites guidées, en français et en arabe, ont été faites au profit des invités de ce musée classé patrimoine national qui s'est offert un grand lifting.

La cérémonie présidée par la ministre des Affaires Culturelles, Hayet Ketat Guerhazi, a été marquée par la présence des responsables des institutions en charge du patrimoine dont Tarek Baccouche qui a fraîchement pris ses fonctions à la tête de l'Institut national du Patrimoine (INP) en tant que Directeur Général et Daouda Sow, Directeur général de l'Agence de Mise en Valeur et de Patrimoine et de Promotion Culturelle de Tunisie (AMVPPC) et Fatma Naït Yghil qui dirige le musée depuis 2018.

Dans son allocution, la ministre a déclaré " nous sommes réunis aujourd'hui pour inaugurer la réouverture du musée après une fermeture qui a permis d'effectuer des travaux de restauration, de réhabilitation et de rénovation ". Et d'ajouter, " des travaux de protection et de consolidation du monument historique et des pièces muséographiques, des interventions qui visent l'amélioration de la qualité d'exposition et de la mise en

valeur de nombreuses pièces maitresses du musées ".

Dans ce contexte, la ministre a souligné que " contrairement à ce qui a été dit, le musée avait continué de fonctionner et ses employées travaillaient en permanence afin de terminer la restauration qui se faisait d'une manière assez minutieuse et par conséquent nécessitait plus du temps afin de préserver la grande valeur de ses œuvres ".

Mme Ketat a adressé ses remerciements à plus de 32 ambassadeurs et chefs de mission diplomatiques accrédités en Tunisie pour " leur mobilisation, leur présence et leur partage avec nous de ce beau moment de réouverture de l'un des prestigieux joyaux du patrimoine tunisien, le musée national du Bardo... "

A cet égard, la directrice du musée, Fatma Naït Yghil, a souligné que les nouveaux travaux de restauration et d'entretien réalisés sur plus de deux ans étaient " assez importants pour le musée " qui accueillera de nouveau ses visiteurs après avoir pris un grand lifting.

Cette chercheuse à l'INP et spécialiste de l'époque romaine a expliqué que " les travaux de restauration ont été faites par selon les nouvelles normes internationales

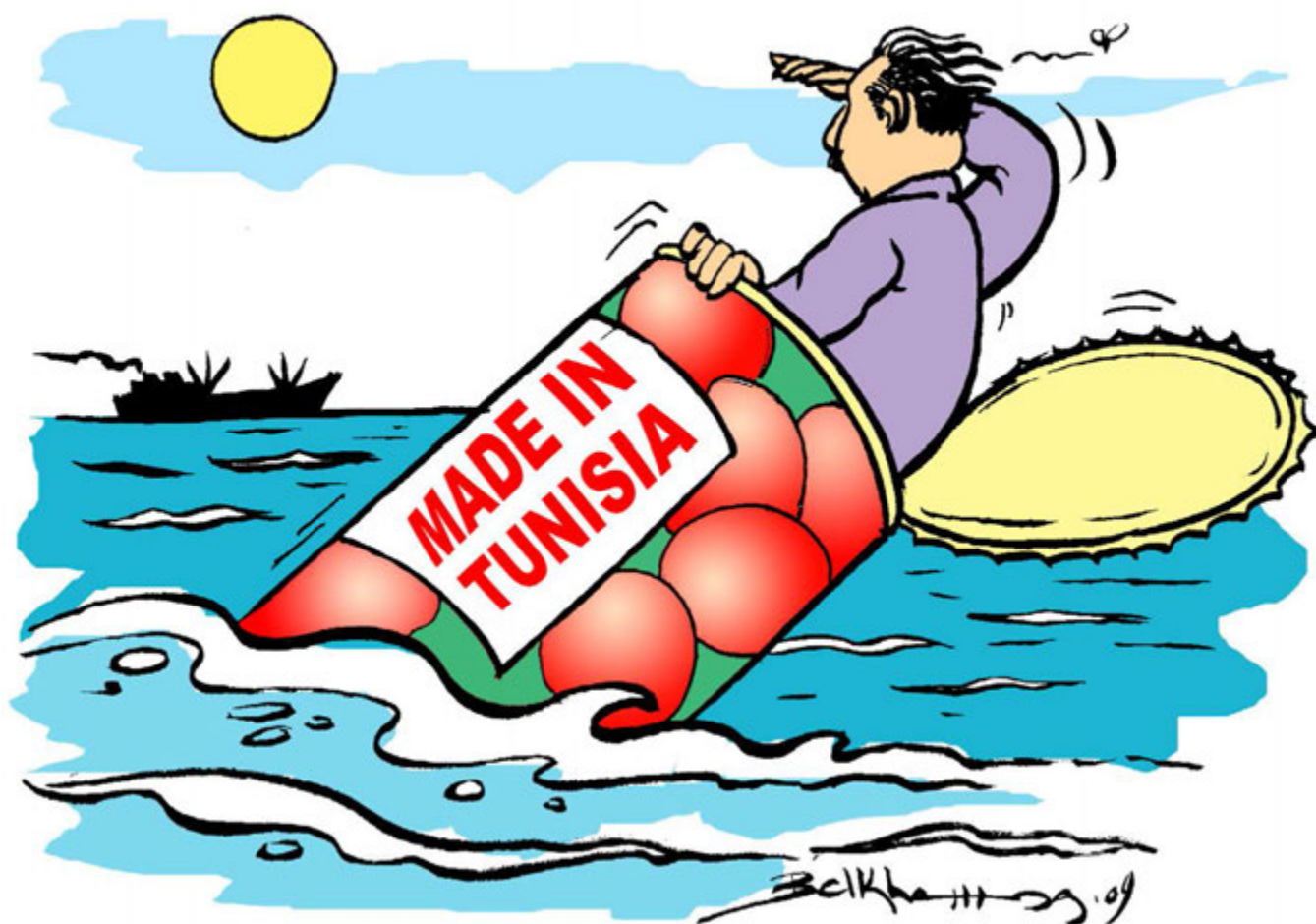
de réaménagement et de restauration. " " Pour la première dans l'histoire du musée, les travaux n'ont pas couvert uniquement les collections archéologiques et historiques mais également le bâtiment ", a-t- fait savoir.

Longtemps fermées au public, de nouvelles salles sont désormais ouvertes et autres ont été créées. Certaines pièces qui étaient mal exposées ont été restaurées et placées dans un emplacement plus stratégique pour mettre en valeur leur importance muséale et historique.

De nouvelles pièces ont été rajoutées aux collections existantes dont la grande mosaïque au grand hall du musée qui abrite également la plaque commémorative à la mémoire des victimes de l'attentat du 18 mars 2015.

A l'occasion de la réouverture du musée du Bardo, sa directrice a déclaré qu'une croisière fera escale, jeudi, au port de la Goulette, avec près de 400 touristes attendus. Elle a encore souligné le rôle éducatif du musée pour les nouvelles générations et dont l'ouverture coïncide avec la rentrée scolaire.

Le musée accueillera ses visiteurs quotidiennement de 9h30 à 16h30 heures.





GASTON Y A LE TELEFON QUI SON

Pour les moins jeunes d'entre nous, cette chanson de Ninno Ferrer avait fait fureur à l'époque et on ne compte pas les chansons dans toutes les langues sur cette merveilleuse invention accidentelle de Graham Bell.

Accidentelle car pour l'anecdote, Mr Bell ne savait pas qu'il avait inventé quelque chose quand un de ses collaborateurs lui a demandé, qui était dans une autre pièce de son labo vient lui dire : Mr vous m'avez appelé, et il

lui répondit non, je chantonnais. Et comme un scientifique aguerrri, il découvrit qu'il avait transformé une voix en onde électrique et que cette voix était transportée dans une autre pièce et cela a démarré ainsi...

Maintenant on transporte avec fil et sans fil et les voix font le tour du monde en quelques secondes, etc. Et le secteur se développa à une vitesse exponentielle au début à la vitesse du son puis à la vitesse de la lumière et tout explosa quand le mobile se démocratisa et devint un outil de travail.

Imaginez en Tunisie qu'il y a en moyenne 2 abonnés au téléphone par famille, et on trouve des familles de 4 personnes ou il a si on compte le bureau et la maison : 4 portables et 2 fixes, soit 6 lignes au moins !

Et ceci demande une gestion et une maintenance d'un tas d'équipements et une foule de logiciels à mettre en place et actualiser : plusieurs centaines de personnes s'en occupent à Tunisie Télécoms, et l'Etat qui connaît les lourdeurs de son administration a fait développer le service privé de téléphonie et Tunisiana est venu agir comme catalyseur du secteur.

Mais il faut préciser que la minute reste chère, à 140 millimes cela fait que le SMIG représente 30 heures de téléphone soit une heure par jour, déjà si on compte les « bonjour comment ça va », cela fait déjà à l'ensemble des 5 millions d'abonnés et

par communication environ 12.000DT la seconde ...

Il faudrait peut-être qu'il y ait 3 ou 5 opérateurs et le coût du téléphone s'en ressentira mais pas la consommation totale car il y aura en principe augmentation de la consommation : mais si tout le monde se téléphone, qui va travailler ?

Heureusement qu'avec le travail de titans qu'a effectué le secteur des télécoms, on arrive à une société tunisienne qui pèse environ 6 milliards de DT –soit environ l'équivalent de 85 millions de barils, pour une boîte qui fait du service dans un tout petit pays...

Bonne continuation messieurs, on est fier de vous, mais une question :

Pourquoi il n'y a que les Français qui s'intéressent à vos 35% ? Est-ce un partage du monde en rondelles : tu prends l'Afrique du Nord, je prends le Moyen-Orient, elle prend l'Amérique latine, ça ne vous rappelle rien tout ça ?

Par Ibtissem

(29 septembre 2005)



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



HORS-SÉRIE



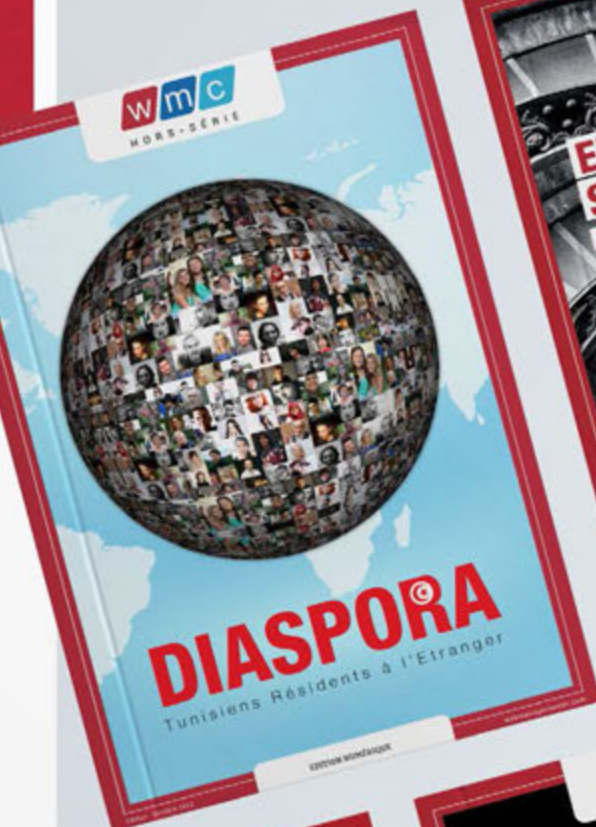
L'Entreprise Digitale



HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 30.000
exemplaires
par édition



HORS-SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie

